

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non !

Revue bimensuelle paraissant le 10 et le 25

ABONNEMENTS

UN AN	
France	20.00
Pour les Ligeurs	15.00
Etranger	25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII^e

TÉL. FLEURUS 02-92

Directeur: Henri GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO

1 fr.

Les Abonnements partent
du 1^{er} de chaque trimestre.

SOMMAIRE

Gabriel SÉAILLES

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| I. — Sous le portique | SÉVERINE |
| II. — Le philosophe | L. BRUNSGHVICG |
| III. — Le professeur | P. TISSERAND |
| IV. — L'éducateur civique | C. BOUGLÉ |
| V. — Le ligueur | Emile KAHN |

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

*On reconnaîtra
maintenant*

UN VRAI RÉPUBLICAIN
UN VRAI DÉMOCRATE

à ce qu'il lira

Le Quotidien

le nouveau grand journal de gauche

fondé par Le Progrès Civique
et dirigé par Henri DUMAY

Son Conseil politique
est composé de MM.

Ferdinand Buisson

A. Aulard

Pierre Renaudel

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Gabriel SÉAILLES

I. - SOUS LE PORTIQUE

Par M^{me} SÉVERINE

Ah ! qu'il était donc féminin, subtil, nuancé, souple et artiste ! Que de fois, devant un joyau de Lalique, une verrerie de Daum ou de Gallé, un grès de Lachenal, une toile de Monet ou de Renoir, admirant leur luminosité, leur transparence, leur reflet, cette magie d'arc-en-ciel captée dans un infime espace, que de fois ai-je songé à l'esprit de Séailles — cet esprit dont la puissance virile et la forte culture, comme l'arme d'Achille à l'île de Scyros, se dissimulait sous toutes les grâces et tous les attraits.

Son bon sens eût souri des louanges outrancières ; sa finesse s'en fût offensée comme d'un parfum excessif et extravagant, car il aimait la mesure, et le goût était en lui comme un sixième sens, peut-être le plus impérieux. Mais que souvent aussi, fermant les yeux pour mieux savourer sa parole, le vers de Rostand m'est revenu en mémoire à propos de l'enchantement solaire, sans lequel les choses

Ne seraient que ce qu'elles sont !

C'était si exact ! Il avait la pensée dorée, impondérable, pénétrante, forçant les recoins les plus cachés de l'âme humaine, mais ayant l'effraction enjouée, indulgente, fraternelle, avec un brin de nonchalance attique, comme si sa Muse, du Bois sacré, n'avait retenu que les jeux d'ombre et de lumière.

Superficiel ? Ah ! que non pas ! Mais le charme de son érudition profonde, de son expérience désolée, du savoir dont il était imbu jusqu'à la saturation, c'était précisément d'être relégué à leur rang de bases, de racines ; de ne se manifester que par leurs effets les plus éloignés de toute pédagogie, de tout pédantisme — et, disons-le aussi, de toute emphase.

La contradiction ne l'irritait pas : elle le stimulait. Il ne ressentait aucun mépris devant l'incompréhension, mais une inquiétude, quant à sa capacité, de n'être point parvenu à la vaincre. Dominer lui eût fait horreur : il n'aspirait qu'à persuader. S'il lui arrivait d'y échouer, il en ressentait une manière de chagrin candide, un retour

vers sa propre opinion, un besoin de la scruter mieux, en tête-à-tête, de s'assurer encore davantage de son évidence, de sa qualité, de sa certitude...

Le doute était en lui, comme a dit Hugo, de nature, d'élection. Or, le doute est le père de tous les progrès humains. Le jour où l'homme considérerait qu'il possède la science infuse, qu'il n'a plus rien à apprendre, à découvrir, à connaître, il deviendrait simplement la plus sombre et la plus néfaste des brutes.

C'est par cela que péchait le manifeste des 93 intellectuels allemands. Un savant peut quelquefois affirmer, après nombre de vérifications : « Il est vrai que... » ; il ne peut jamais prononcer et surtout sans avoir examiné *de visu* : « Il n'est pas vrai que... » C'est pourquoi, lorsqu'à moi, profane, on demanda de signer une riposte non moins péremptoire et catégorique, je répondis énergiquement : « Je n'affirmerai rien du tout, parce que je ne sais rien du tout. » Cela, du moins, c'était certain.

Bienfaits du doute, qui maintiennent les droits de la raison dans les pires tourmentes ! Alors même que la passion aveugle les plus clairvoyants, il demeure, en ses prédestinés, comme une ultime clarté qu'aucun souffle ne parviendra à éteindre, et qui prévaudra sur les ténèbres, un peu plus tôt, un peu plus tard.

C'est à lui que nous sommes redevables de tous les grands mouvements qui ont renoué la force du monde, qu'ils soient religieux, philosophiques ou politiques. C'est de lui qu'émanent les Anatole France, les Gabriel Séailles, tous ceux qu'un dogme quelconque n'asservit point, qui demeurèrent éclectiques dans toutes les branches du savoir, et s'émerveillent même devant une pensée adverse exprimée avec art et justesse.

Gabriel Séailles, à notre Congrès de 1916, écoutant Alexandre réfuter son discours, quiconque a observé cela a goûté un instant de joie cérébrale rare et complète.

Alexandre avait été son élève : c'est Séailles

qui avait cultivé ce jeune esprit ; qui en avait fait ressortir les dons sans attenter jamais à son indépendance ; qui lui avait enseigné le respect des doctrines contraires, pourvu que professées avec sincérité. Et voilà que l'élève, respectueusement mais fermement, se dressait contre le maître !

Étant donné que nous étions trente irréductibles contre trois cents passionnés, on devine quel silence tumultueux grondait dans la salle. Séailles s'en agaça, car il voulait entendre. Et il chutait les bourdonneurs.

Grand, maigre, brun, les yeux enfoncés dans les orbites, les bras croisés sur la poitrine, semblable à quelque jeune pasteur des Cévennes au temps des royales persécutions, Alexandre, chaque fois, attendait que les rumeurs tombassent.

Séailles, lui, alors, ne faisait plus qu'écouter. Et ses yeux vifs, volontiers railleurs, décelaient la complexité de ses impressions ; son plaisir l'emportant sur l'ennui d'être contredit avec cette logique, cette autorité, cette force de dialectique, cette richesse d'arguments.

Il n'eût pas applaudi, certes ; mais que, volontiers, il se fût frotté les mains ! Elles avaient abandonné le jeu du lorgnon où elles excellaient, surtout à la tribune ; elles se croisaient, se décroisaient, impatientes. Comme ses leçons avaient profité ! En quel riche terrain avait-il semé ! Comme elle était fine, flexible et de bonne trempe, l'arme forgée par ses soins ! Même tournée contre lui, il la regardait avec des yeux de contentement, de fierté ! Quel dommage que... !

Lorsqu'Alexandre eut terminé, il ne put se retenir d'un vigoureux *shake-hand*, ponctué de

« C'est bon, c'est très bon ! » comme s'il s'agissait d'un devoir. Autour de lui, quelques ligueurs récalcitrants avaient plutôt l'air de la trouver mauvaise..

Alors, il sourit, et revenant à son binocle : « Pour la forme, bien entendu, Messieurs, pour la forme. » Mais, déjà, l'atmosphère s'était rasserenée. De lui ne pouvait naître que de l'apaisement, une douceur malicieuse, — comme un lointain écho du rire des dieux.

Son chant du cygne, pour nous, ce fut la brève et délicieuse allocution qu'il prononça au grand banquet universitaire offert à Anatole France. Par respect, par modestie, par coquetterie aussi, peut-être, lui qui improvisait toujours, il avait voulu lire. Mais il avait une façon personnelle de lire qui sertissait le mot comme dans un métal précieux ; qui, loin d'intercepter la communication entre l'orateur et l'auditoire, la rendait encore plus directe, plus étroite, par la communion du regard et de l'émotion.

Ce fut un triomphe — un triomphe qui le dut consoler des tristesses, des deuils dont s'était trouvée accablée la fin de sa carrière.

Il les dut accueillir « sous le portique », comme il dut sourire à la mort, s'il en connut l'approche. Car, pour lui, elle ne s'était pas faite hideuse et décharnée comme dans la conception chrétienne. Mais drapée de blanc, couronnée d'asphodèles, sœur de la brune Ariane et de la blonde Eurydice, elle venait seulement le chercher pour le guider, à travers la zone ombreuse, vers le pays de la claire lumière et de la sagesse éternelle.

SEVERINE.

Un caractère

De M. A.-Ferdinand HÉROLD, vice-président de la Ligue (Populaire, 24 septembre 1922) :

Il fut parmi les fondateurs de la Ligue pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen. Et, la tourmente apaisée, l'innocence du capitaine Dreyfus reconnue, il ne fut pas de ceux qui jugèrent bon de se livrer au repos ; il ne tomba pas au rang de ces dreyfusards timides pour qui Dreyfus libre, il n'y avait plus d'injustices à réparer dans le monde. Il resta à la Ligue des Droits de l'Homme ; il en devint vice-président, et il y jouissait de la plus saine autorité.

Il ne ménageait pas sa peine. Il était toujours prêt à écrire une déclaration, à se rendre dans une réunion, la prévit-on tumultueuse. Son dévouement aux justes causes était sans borne. Les fatigues ne l'arrêtaient pas, ni les chagrins. Et que d'autres, éprouvés comme il l'avait été pendant la guerre, se seraient abandonnés au découragement ! Il avait été cruellement malade ; il avait failli perdre la vue. Il avait connu toute la douleur paternelle, et, en outre, d'odieux calomniateurs s'étaient efforcés de salir un homme qui lui était cher. Il n'avait point été abattu. Il avait confiance en l'avenir humain ; il croyait que notre race connaîtrait un jour un sort meilleur, mais pourvu qu'elle-même s'y aidât, pourvu qu'elle ne se laissât point aller au désespoir ; et, conscients de l'universelle solidarité, les sa-

ges se devaient en exemple à autrui. La hauteur de son idéal permit à Gabriel Séailles de ne point succomber aux plus graves souffrances.

Un enseignement

De l'Œuvre, 18 septembre 1922 :

Les étudiants tiraient profit de son enseignement dénué de contrainte ; mais surtout, ils subissaient l'ascendant de sa bonté. Car c'était un homme bon. Et c'est la révolte de sa sensibilité qui explique, autant que son sens démocratique et son besoin de logique, la courageuse attitude qu'il prit dans l'affaire Dreyfus. Il aborda, en cette période troublée, la foule dont tout l'éloignait en principe ; il prit part aux meetings les plus violents, il écrivit des articles de polémique. Mais, une fois l'injustice réparée, il ne crut pas sa tâche terminée. Désintéressé, généreux, il travailla à organiser la démocratie et à l'élargir ; la Ligue des Droits de l'Homme, dont il était le vice-président, n'eut pas de collaborateur plus dévoué.

Ses longs cheveux avaient blanchi, sa vue s'était affaiblie, la guerre l'avait attristé, mais sa philosophie « melioriste » l'avait préservé du pessimisme, et, jusqu'à son dernier jour, il lutta par la parole, par la plume, pour les principes qu'il croyait vrais, indépendant du pouvoir, insensible aux basses attaques. Il a donné un grand exemple : toute la vie de ce professeur fut un enseignement.

II. - LE PHILOSOPHE

Par M. Léon BRUNSCHVICG, professeur à la Sorbonne

Gabriel Séailles était l'un des plus érudits parmi les penseurs contemporains. On lui doit la plus grande partie de l'*Histoire de la Philosophie*, publiée en collaboration avec Paul Janet, œuvre considérable effectuée sur un plan original. On ne s'y contente pas, en effet, de résumer les doctrines propres aux différentes écoles ; on y suit à travers les siècles le développement de chacun des problèmes particuliers de la psychologie, de la logique, de la morale. La puissance de travail, le talent obstiné, de Séailles ont triomphé de toutes les difficultés ; c'est ainsi que les questions les plus abstruses, concernant la théorie médiévale des *universaux* et le mécanisme du syllogisme sont traitées dans un détail minutieux et avec une irréprochable clarté.

**

Mais les contemporains l'attiraient surtout. Sur le plus artiste, sur le plus systématique, sur le plus profond, des philosophes de la génération qui le précédait immédiatement, sur *Renan*, sur *Renouvier*, sur *Jules Lachelier*, Séailles a publié trois volumes, devenus classiques dès leur apparition. Un trait commun à ces penseurs explique sans doute ce qui a retenu l'attention de Séailles : c'est que tous trois ont accepté franchement, et qu'ils ont essayé de pousser jusqu'au bout, les exigences de la critique moderne. Ils n'ont pas essayé de ruser avec les résultats de la science rationnelle, avec ses méthodes, plus précieuses encore que ses résultats. Mais ils n'ont pas non plus voulu être dupes de cette forme dissimulée et déguisée de l'instinct métaphysique qui, tout en prétendant s'appuyer sur la science positive, ne prend effectivement avec elle qu'un contact superficiel et momentané, qui s'évade et se perd dans les synthèses fantastiques du mécanisme universel et du matérialisme. Par delà les conditions inéluctables qui définissent les lois de la nature, et dont la connaissance permet de dominer la nature, il y a la vie profonde et l'effort créateur de l'esprit.

**

Cette vie profonde, cet effort créateur, Séailles les analyse et les célèbre tout à la fois dans sa thèse de doctorat, dédiée à Félix Ravaisson : *l'Essai sur le Génie dans l'Art* (1883). Très au courant des doctrines esthétiques, particulièrement des doctrines allemandes qu'il était allé étudier à leur source, il montre pourtant la vanité des spéculations abstraites : « Il est possible qu'un artiste ait du génie en dépit de ses théories ; mais que la beauté soit sortie d'une

formule, c'est ce qui ne s'est jamais vu. » Pour Séailles, la philosophie véritable de l'art consiste à vivre de la vie propre à l'œuvre qui sera belle, à la saisir naissant, avant toute réflexion, des entrailles de l'être vivant. Une telle philosophie va dans le sens de la nature elle-même. Elle lui apporte ce qui est sa raison suprême : la plénitude de la richesse et l'ordre de l'harmonie.

L'esprit est le prophète de la nature. En lui, elle se voit elle-même, elle se révèle ce qu'elle veut et ce qu'elle pense ; en lui, elle agit le pressentiment de ses mondes futurs. Libre à ceux qui veulent se retirer de la vie ! La nature en l'esprit a de ces défaillances. Puissance de dissolution, la réflexion y répond à la mort. Mais mieux vaut se livrer au mouvement spontané qui emporte l'âme vers la beauté, garder au sein même de la réflexion, la foi naïve, qui donne le courage d'agir, et, s'unissant à la nature, abreuvé à la source de sa fécondité, ivre de son ivresse, accepter toute sa vie, se pénétrer de soleil, et continuer la lumière par la raison.

**

Il faut d'ailleurs prouver que cette concentration des puissances naturelles et des forces spirituelles n'est pas simplement le rêve d'une âme généreuse, une sorte de poème en prose. C'est cette preuve que Séailles a fournie dans l'admirable *Biographie psychologique* qu'il a consacrée à Léonard de Vinci.

Le génie du Vinci est fait d'une intime pénétration de la science et de l'art. Le savant et l'artiste ne sont pas en lui deux étrangers qui vivent côte à côte et s'ignorent ; quoi qu'il fasse, ils sont présents tous deux et collaborent à son œuvre. Analyse et synthèse, art et science, sentiment et pensée, imitation et invention, quelle que soit l'antithèse, il la résout en embrassant les deux termes. Où les uns disent : *réalité*, les autres répondent : *idéal* ; il ne connaît pas ces appauvrissements volontaires ; comme l'enfant et Platon, il refuse de choisir et prend tout.

**

A rappeler ainsi les œuvres dont Séailles s'est enchanté, on pourrait avoir l'impression qu'elles devaient le conduire à s'enfermer dans la tour d'ivoire, où la contemplation et la méditation de l'art et de la pensée lui apportaient la « joie sereine » d'un « paradis momentané », qu'il a fallu l'explosion de l'affaire Dreyfus pour orienter sa carrière dans le sens de l'action. Mais il n'en est rien ; et, sans empiéter sur le domaine réservé à ceux de nos amis qui étudieront particulièrement chez Séailles l'homme et le citoyen,

en insistant seulement sur la période antérieure à 1898, nous voudrions montrer comment les principes de sa philosophie l'avaient mené à cette action qu'ils devaient rendre allègre, souriante, et invinciblement forte.

C'est que l'art lui-même, au sommet du génie où Séailles est allé le chercher, ne livre son secret, n'apporte sa plénitude de jouissance, qu'à celui qui sait y retrouver une *expression*, c'est-à-dire une *transfiguration*, indiquant, suivant le geste que le Vinci donne à Saint-Jean, « le vrai chemin, celui qui monte ». Séailles écrivait, en 1883 :

Tout entier à la contemplation de la beauté, l'esprit... oublie l'œuvre même : il n'y reste pas enfermé; il la dépasse; son sentiment grandit; il jouit de toute la beauté possible dans cette beauté réalisée; c'est un monde qui s'entr'ouvre devant lui, un monde où la pensée triomphante est tout ce qui est; le plaisir a pris un caractère d'élevation religieuse : il est devenu le culte de la beauté, à laquelle l'esprit doit, avec le pressentiment de sa valeur absolue, la révélation du monde tout spirituel, où, dans l'apaisement de toutes les discordes et de toutes les haines, se réaliserait par le règne de l'amour l'universelle harmonie...

* * *

La portée pratique, la portée sociale, de cette doctrine, Séailles la précisait dans une page que nous nous reprocherions de ne pas reproduire :

L'erreur de Socrate et de Platon c'est d'avoir cru qu'on pouvait prouver logiquement le règne de l'amour, coordonner par une dialectique savante toutes les idées à l'idée du Bien; c'est d'avoir dépossédé les humbles esprits du royaume de Dieu, rêvé je ne sais quel concile de philosophes infailibles, la papauté laïque d'un mathématicien du bien. On ne prouve pas logiquement la foi, l'espérance; on ne prouve pas la vie, on l'accepte, et cette acceptation est avant tout un acte d'énergie vitale, un acte aussi de courage et de force morale... N'est-ce pas là ce qui rétablit l'égalité entre les hommes?... Si la foi est action, quelle affirmation plus haute qu'un acte d'amour accompli par une victime? Si la bonté contient le secret du monde, plus l'être est humble, souffrant, plus la bonté est bonté. Si la charité vient du misérable, de celui que la souffrance semble condamner à l'isolement, à la lutte et à la haine, n'est-ce pas à lui surtout que revient la gloire de faire entrevoir l'univers pacifié?... Le riche n'est jamais charitable, il n'est que juste; mais le pauvre, la veuve « qui donne de son indigence », elle oppose au mal la suprême ironie du cœur qui le nie, qui refuse d'y croire, alors même qu'il en souffre; elle prouve qu'il y a dans l'esprit et dans la nature de quoi s'élever au-dessus des désordres réels; qu'il y a une force simple, souveraine et sans violence, qui déjà triomphe : la douceur persuasive de l'amour infini.

Nous sommes ici, non au centre d'une doctrine abstraite, mais au cœur d'une âme, rayonnante de richesse et de générosité. Nous nous expliquons alors comment Séailles n'avait pas attendu, pour s'intéresser et pour participer à l'éducation du peuple, d'être invité à inaugurer la *Coopération des Idées* ou le *Palais du Peuple*, « symbole et première pierre de la cité future ». Dans une étude, datée du 1^{er} mai 1896, il avait tracé un programme pour initier le peuple à la philosophie, grâce à des causeries familières où

devaient être lus et commentés les grands livres de l'humanité :

Notre époque, *disait-il*, n'est pas aussi irréligieuse que quelques-uns se plaisent à le dire, elle a un idéal très noble, très élevé : elle ne veut plus qu'on rejette le règne de la justice dans un autre monde, elle rêve, elle appelle une société qui le réalise dès ici-bas. Qu'on le veuille ou non, cet idéal marque un progrès de la conscience morale. Les ouvriers ont le droit, ils ont le devoir même, de vouloir une société vraiment humaine, je veux dire une société dont aucun membre ne soit, par une sorte de fatalité, exclu de l'humanité... La France — pour les uns, c'est sa grande erreur, son crime historique; pour les autres, c'est sa noblesse, sa mission dans le monde, et nous sommes de ces derniers — la France a proclamé l'existence de l'humanité, elle a agi, elle s'est constituée, comme si l'homme existait. Il lui reste, sous peine de mourir de la contradiction des faits, d'élever tous ses enfants à la dignité d'hommes, de faire un être réel de l'être, je ne dirai pas abstrait, mais idéal, dont elle a supposé généreusement l'existence.

* * *

Le 15 avril 1897, et toujours à l'*Union pour l'Action morale*, il prononçait la conférence : *Les Affirmations de la conscience moderne*, qui a donné son titre au recueil publié en 1903. Le thème de cette conférence était déjà indiqué, au cours de l'*Essai sur le Génie dans l'Art*, par ce raccourci magnifique.

L'esprit n'accepte pas l'absurde; la conscience proteste contre la douleur et le péché qu'elle le veuille ou non, qu'elle en tremble elle-même, si Dieu est le coupable, et le juge.

Quant au développement, il est encore présent à toutes les mémoires :

Le génie moral de l'humanité n'est pas mort, il n'est pas devenu stérile, infécond; il agit aujourd'hui comme hier; il est présent en nous; en ces temps mêmes, où nous sommes tentés parfois de désespérer, il crée l'idéal d'une vie humaine supérieure. Qui sait si le malaise dont nous nous plaignons ne vient pas, en partie, d'un désaccord senti entre nos institutions, nos lois, nos mœurs et cet idéal nouveau, qui vaut d'être aimé, réalisé, qui ne le sera pas sans sacrifices, sans effort, mais auquel la défaillance et la lâcheté chercheraient vainement à se soustraire parce que, s'il ne sert pas à édifier pacifiquement quelque chose de neuf, il suffira, soyez-en sûrs, à détruire le vieux monde et à nous enporter avec lui? On veut que notre crédulité nous condamne à l'impuissance; j'affirme hardiment que par l'initiative généreuse de tous ceux que j'appelle les grands génies moraux de l'humanité, que par l'effort des penseurs que par le travail obscur des humbles, que par l'expérience de tous, des idées nouvelles peu à peu ont pris racine dans nos esprits, qui ne nient les préjugés anciens qu'en donnant une forme plus haute aux vérités morales qui les ont rendus si longtemps sacrés... Il n'est pas de symbole religieux qui ne soit contesté, discuté, nié par la majorité des hommes; le progrès des sciences et de leurs méthodes ont rendu plus sévère sur la certitude métaphysique que les divergences des philosophes affaiblissent; acceptée, vécue, la vie nouvelle enveloppe assez de vérités pour réaliser, au milieu de tant d'oppositions, une union des esprits qui n'est pas à dédaigner. N'est-ce pas là ce qui, en dépit des passions

déchaînées, justifie l'école laïque ? Loin d'être l'école athée, l'école sans Dieu, qui prépare une génération de fanatiques à rebours, elle doit, en pénétrant son enseignement tout entier de l'idée morale, fortifier dans tous les cœurs le sentiment d'une justice immanente, d'un ordre moral, d'une relation à Dieu qui, sans préjuger la vérité d'aucune religion positive, donne la seule chose qu'il soit permis désormais à l'Etat de donner à tous, la vérité supérieure, que les religions ne font que traduire, vivifier dans des symboles entre lesquels il ne lui appartient pas de décider.

La même année, enfin, Séailles traite *Un problème d'éducation*, posé dans le *Bulletin de l'Union : Que faut-il penser d'un père philosophe et libre penseur qui laisse enseigner le catéchisme à son fils ?*

Quand la conscience s'éclaire et s'élève, écrit-il, il est des préjugés et des erreurs qu'elle rejette d'elle-même et sans effort... On ne peut rien attendre de la critique négative, de l'ironie qui risque d'emporter, avec les dogmes religieux, les vérités morales qu'on y a liées; seule, la révélation d'une vérité supérieure, plus conforme aux progrès réels de la conscience humaine, affranchit vraiment la pensée, en laissant à la raison son empire et à la volonté sa force. La tâche certes est délicate, elle est lente, elle est progressive, elle veut la tolérance vraie qui est l'intelligence et l'amour même des croyances qu'on ne partage plus.



On comprend alors avec quelle autorité il pouvait, au plus fort de la mêlée, chercher à tirer de la lutte elle-même un facteur de progrès vers la cohésion morale et vers l'unité :

Ne nous rendons pas la France méconnaissable à nous-mêmes et aux peuples étrangers. Nous sommes divisés par nos croyances religieuses, par nos opinions politiques, par nos conceptions mêmes de la vie sociale et de ses conditions nécessaires. Cette division peut être un principe d'activité, si, au-dessus de toutes nos divergences, nous élevons le respect de la liberté, le culte du droit, l'inébranlable volonté de respecter la justice ; si nous gardons l'intelligence de ce que seul

Un moraliste

De M. J.-L. PUECH (La Paix par le Droit, novembre 1922):

Moraliste, ce philosophe le fut de la manière la plus noblement satisfaisante. Ses *Affirmations de la conscience moderne* sont le plus consolant des bréviaires, non que Séailles y dissimule l'énorme tâche que l'humanité doit accomplir, mais parce qu'il trace, avec le courage que donne la certitude et la bonne humeur que donne la tolérance, la voie sur laquelle doivent cheminer les hommes dignes de ce nom.

Par l'exemple, il les y voulut librement entraîner vers plus de justice et de bonheur. Il suffisait de causer un instant avec lui pour comprendre son amour du juste et son désir d'une humanité plus heureuse. Lui-même, d'ailleurs, connut les grandes douleurs et les irréparables chagrins. Jamais il n'éprouva d'amertume, mais il ne repoussait pas qui lui parlait de sa peine ; il remerciait affectueusement.

Il a marqué dans la formation intellectuelle de nom-

le respect de la justice suffit à mettre d'amour et de fraternité dans les âmes.

Et il disait encore, au lendemain de l'algèbre fameuse du P. Didon :

N'opposons pas le fanatisme au fanatisme, évitons la contagion, ne nous trahissons pas nous-mêmes.

Par un tel enseignement, Séailles a ennobi la cause juste pour laquelle il a combattu ; il l'a fait servir à l'éducation du pays ; c'est en voyant et en comprenant comment on se dévoue, comment on se sacrifie pour le droit, que les plus jeunes générations ont su résister à l'ambition et à la perfidie, cyniquement avouées, de la politique allemande, et assurer le salut de la patrie.

Les principes de cet enseignement, Séailles les devait à une philosophie qu'il avait su se rendre transparente à lui-même dans son âme, dans sa vie. Si les plus rudes secousses n'ont fait que redoubler, jusqu'à son dernier jour, l'ardeur de son désintéressement, de sa bonté, c'est qu'il n'a jamais séparé la morale de la raison et de la beauté, considérées suivant toute leur hauteur, dans toute leur capacité d'expansion.

L'esprit, écrivait-il dans sa thèse, agit avant de réfléchir sur les capacités de l'action.

Et l'homme que nous avons connu, aimé, admiré, nous le trouvons, merveilleusement défini dans ces lignes qui sont, elles aussi, de 1883 :

L'artiste n'est jamais autant lui-même qu'au moment où il s'efface et s'oublie devant son œuvre... Pour être soi-même, il faut se détacher de ce qu'on croit soi-même, s'éprendre de ce qu'on fait et, sans y songer, en aimant une idée pour elle et non pour soi, se donner tout entier.

LÉON BRUNSCHVIG,
Professeur à la Sorbonne,
Membre du Comité Central.

breux jeunes gens, auxquels il enseigna la sagesse qu'il pratiquait. Il m'est doux, pour ma part, de retrouver ses traits dans une galerie de la Sorbonne, où Henri Martin l'a représenté non loin de l'artiste Edouard Pelletan, cet autre homme de bien. Ce n'est pas seulement dans ce palais de l'Université que retentirent ses bonnes paroles; les meetings, pour quelque belle cause, les anciennes réunions des Universités populaires, les assemblées philanthropiques ou démocratiques écoutèrent maintes fois cette voix qui, sans grande étendue, se faisait toujours bien entendre. Et je n'ai garde d'oublier l'admirable discours sur « le vrai patriotisme » qu'il prononçait en 1913 à l'une de nos fêtes de la paix.

Chaque année nous apporterons sans doute quelques nouveaux deuils, et parfois l'un d'eux pourra creuser dans nos rangs un vide plus apparent ; mais aucun peut-être ne nous donnera une plus nette impression que toute une famille intellectuelle est atteinte. En vérité, cette mort de Gabriel Séailles fait mieux sentir les liens de douce affection que peut créer une commune conscience.

III. - LE PROFESSEUR

Par M. Pierre TISSERAND, agrégé de l'Université

La carrière universitaire de Gabriel Séailles s'étend de 1872 à 1912. Entré le premier à l'École Normale, en 1872, il en sortit en 1875, agrégé de philosophie, à la tête d'une promotion dont faisait partie Lagneau. Il fut nommé successivement professeur aux lycées de Laval, Brest, Douai, où il resta cinq ans, Charlemagne, Janson-de-Sailly, Henri-IV. Ses dix années de professorat dans l'enseignement secondaire furent interrompues par un congé d'une année que Gabriel Séailles passa en Allemagne. Reçu docteur ès-lettres, après une soutenance extrêmement brillante, en 1885, il fut nommé maître de conférence de philosophie à la Sorbonne, en 1886, puis professeur en 1897. Il succéda à Paul Janet dans la chaire occupée avant lui par Caro et Victor Cousin.

En 1913, il demanda un congé qu'il avait le dessein de faire prolonger jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de la retraite. Je lui ai souvent entendu dire qu'à soixante ans, il partirait, laissant sa place à de plus jeunes. Il pensait que la fonction n'existe pas pour un homme, mais l'homme pour la fonction, et que celui-ci a le devoir de l'abandonner, dès qu'il se sent au-dessous d'elle ; sa modestie l'empêchait de reconnaître que son intelligence, demeurée intacte, aurait pu suppléer, longtemps encore, au déclin de ses forces physiques.

Pour comprendre le maître admirable que fut Gabriel Séailles, il est nécessaire de ne pas séparer son enseignement de sa doctrine. Le philosophe éclaire le professeur, comme l'homme aide à comprendre le philosophe.

Le fond de sa doctrine, magistralement exposé dans sa thèse sur le *Génie dans l'art*, n'a pas changé dans le cours de sa vie ; on retrouve l'esprit qui l'inspire dans ses autres ouvrages, ses articles, sa correspondance, ses conversations des derniers jours. Cette doctrine est le rationalisme. Pour lui, la nature et l'esprit ne font qu'un. La nature, c'est l'esprit s'ignorant encore, recherchant sa voie, mais finissant toujours par la trouver ; l'esprit humain n'est que la nature, s'élevant à la conscience d'elle-même. La raison, telle qu'elle se manifeste en nous, et en dehors de nous, n'est pas une chose toute faite, un système immobile de catégories, une sorte de plan divin imposé à la matière, une Minerve sortie toute armée du cerveau de Jupiter. Elle est essentiellement activité et vie ; indéterminée dans son fond, elle se détermine et se colore au contact de l'expérience ; elle est principe d'organisation

et de synthèse, puissance créatrice de formes harmonieuses de plus en plus complexes. Elle s'est surpassée elle-même lorsqu'elle a créé, avec la forme humaine, le miroir où elle se réfléchit.

Avec la conscience est apparue, chez l'homme, une dualité qui rend sa vie, selon les circonstances, comique ou tragique. La souffrance humaine, en effet, a un caractère dramatique que n'a pas la douleur chez les animaux ; ce n'est pas en l'évitant, mais en la surmontant, que l'humanité accomplira ses destinées ; c'est pourquoi le courage est une vertu si nécessaire ! Les dernières paroles que prononça Gabriel Séailles sont significatives à cet égard : « Il faut marcher droit, ne pas avoir peur, ne pas trahir. » Or, le vrai courage est rare. Cela explique que la nature paraisse plus raisonnable que l'humanité.

Pourtant, malgré la grande tristesse des derniers événements, Gabriel Séailles ne doutait pas que la raison ne finit par triompher en l'homme de l'égoïsme et des préjugés, comme elle avait triomphé dans la nature du mécanisme brutal, en le pliant à ses fins. Son règne s'annonce dans l'humanité par l'art, la science, la morale. Il voyait, en ces trois productions de la pensée humaine, l'œuvre du génie. Il ne voulait pas qu'on séparât les sciences des beaux-arts. Si, au lieu de considérer la science toute faite, on envisage la science qui se fait, on s'aperçoit qu'elle est comme la conception artistique, rapprochement, perception de rapports cachés, création. Le savant est bien le critique de cette œuvre d'art divine qu'est l'univers, mais, pour la comprendre et l'admirer, il est nécessaire qu'il la recrée, pour ainsi dire, en la pensant. Quant à la vertu, elle n'est que la discipline consentie des passions. Tout ce travail de création et d'organisation par lequel l'humanité se réalise en s'unifiant, supposait, selon lui, un rude effort d'analyse, et, comme le dit Buffon, « une longue patience ».

Le même esprit dogmatique, et, dans le fond, optimiste, mais d'un dogmatisme vivant, non figé dans des formules toutes faites, et d'un optimisme de travailleur infatigable, non de possesseur béat, animait son enseignement comme sa doctrine.

Ce serait autant méconnaître la conscience scrupuleuse qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, que sa conception de l'activité créatrice de l'esprit, que de supposer qu'il improvisait ses cours et s'aban-

donnait à l'inspiration du moment. Seuls, des esprits superficiels en eussent jugé ainsi au tour familial, à l'embaras apparent de sa parole, comme aux détours imprévus de sa pensée.

En réalité, Gabriel Séailles préparait ses cours avec le plus grand soin. Il établissait, quelquefois plusieurs années à l'avance, le programme de son enseignement, et orientait, dès cette époque, ses lectures et ses méditations vers le sujet choisi. Il estimait qu'un professeur d'enseignement supérieur doit apporter dans ses cours le résultat de recherches personnelles, et il avait trop le respect de lui-même comme de son auditoire pour parler de choses auxquelles il n'eût pas sérieusement pensé.

Ce qui est vrai, c'est que, pendant les années où il fut maître de conférence, s'il ne parlait jamais sans avoir scrupuleusement étudié son sujet, il n'en avait pas toujours achevé la synthèse dans son esprit; et nous avions la joie d'assister, pendant son cours, après le travail nécessaire d'analyse et de critique, au travail d'organisation et de mise au point des idées. Le geste accompagnait la parole et l'aidait, en quelque sorte, à se formuler. D'abord hésitant et saccadé, il acquiesçait peu à peu de l'assurance et de la souplesse, pour s'achever en un mouvement harmonieux de la main, qui semblait caresser la forme modelée sous nos yeux.

Chez Séailles, la méthode d'enseignement se confondait avec la méthode de découverte. Nous sympathisions, non seulement de toute notre intelligence, mais de tout notre cœur, avec cette pensée vivante, exempte d'artifice, qui se donnait à nous, dans sa sincérité, avec tous ses scrupules d'exactitude dans le fond, comme de justesse dans l'expression. En artiste qu'il était, Séailles ne séparait jamais la beauté de l'expression de la vérité des idées; et ce philosophe fut, par là, un admirable professeur d'éloquence, s'il est vrai, comme le dit Pascal, que « la véritable éloquence se moque de l'éloquence ».

Dans les dernières années de son enseignement, à la Sorbonne, son cours avait en partie perdu ce caractère de création continue d'une pensée assurée dans le fond, mais qui cherche, à travers des approximations successives de plus en plus exactes, son expression parfaite. J'ai plus d'une fois assisté, les deux dernières années, à des leçons magistrales, où la pensée se développait d'un mouvement méthodique et sûr, dans cette langue à la fois précise et souple que l'on admire dans ses écrits.

Ses qualités de professeur se montraient peut-être encore avec plus d'éclat, dans ses conférences pour la licence et l'agrégation. Il s'agissait là, non plus seulement d'assurer et de coordonner ses propres idées, mais de former de futurs professeurs, d'exciter et de modérer, tout à la fois, l'élan naturel de jeunes intelligences. Il excellait dans ce rôle, car il aimait la jeunesse et la con-

naissait bien; il aimait, en elle, la spontanéité, l'enthousiasme, la foi dans la toute-puissance de l'esprit; il la connaissait en psychologue et en artiste, aimant à suivre, dans l'expression du regard, les mouvements de la physionomie et l'attitude générale du corps, le dessin des caractères. Comme il était heureux de féliciter les meilleurs, de faire valoir leurs qualités, de susciter et d'entretenir la confiance chez les modestes, en qui sa perspicacité pressentait des esprits de valeur, de ménager, tout en les critiquant, les médiocres de bonne volonté, de railler, sans méchanceté, et avec une spirituelle gaieté qui adoucissait la vivacité de ses traits, les prétentions des sots!

Souvent, la conférence se poursuivait, en dehors de la Sorbonne, le long des quais de la Seine, jusqu'à l'avenue Kléber, où il habitait, à cette époque. Nous étions trois ou quatre qui l'attendions, à la sortie de la salle des Conférences, et nous l'accompagnions parfois jusqu'à son domicile, causant avec lui sur toutes sortes de sujets, sans égard, dans l'insouciance de la jeunesse, pour l'effort et la fatigue supplémentaires que nous lui demandions. Il aimait ces libres causeries de toute la vivacité de son esprit, s'arrêtant parfois, pour nous faire admirer la couleur ravissante du ciel, que la percée du fleuve découvrait à notre vue, et les monuments restés debout sur ses rives, comme d'immuables témoins des siècles écoulés. Il avait le don de découvrir dans nos réflexions beaucoup plus que nous n'y mettions nous-mêmes, nous prêtant généreusement toutes les pensées que nous suscitons en lui. Il me semble que je l'entends encore, nous répétant: « Ah! comme c'est curieux, ce que vous me dites! »

Il nous invitait aussi quelquefois à ses dîners du jeudi soir, où il recevait ses amis, Carrière, Brochard, Agache, Houssin, nous considérant, son admirable femme et lui, comme faisant partie de la famille. Il y avait là Guillaume Lekeu, Jean Cantacuzène, Charles-Dumont, Guéry, Vaugeois, Lasserre, Pujol, et combien d'autres!

Il s'intéressait, non seulement à nos études, mais à notre situation matérielle. Combien de ses élèves furent ses obligés! Il faisait des uns les précepteurs de ses fils, des autres ses secrétaires; d'autres, aux jours difficiles, reçurent des secours d'argent. Il s'en trouva nécessairement, dans le nombre, qui ne lui témoignèrent pas, dans la suite, la reconnaissance qu'ils lui devaient. Il ne s'en plaignit jamais.

On s'occupait beaucoup moins de politique, à cette époque, de 1888 à 1892, qu'aujourd'hui. La plupart de nous sortaient du peuple ou de la petite bourgeoisie. Nous étions tous d'ardents républicains. Mais ce qu'il aimait en nous, c'était moins notre opinion que nos dispositions d'esprit et de caractère.

Le philosophe, l'artiste, le professeur, que fut exclusivement Gabriel Séailles pendant les années dont j'évoque le souvenir, fut, par l'affaire Drey-

fus, précipité dans la politique. La lettre qu'il écrivit comme témoin au procès Zola, lui avait été inspirée, il l'a dit lui-même, par sa conscience professionnelle. Il ne pouvait supporter la pensée de donner à ses élèves le spectacle d'un homme qui n'accorde pas ses actes avec ses idées, sa conduite avec son enseignement; de telle sorte que si les fonctions de professeur détournent certains de prendre parti dans les débats politiques et sociaux, chez Gabriel Séailles, c'est le contraire qui se produisit.

L'agitation que souleva l'affaire Dreyfus dans le pays tout entier, et qui le divisa si profondément, fut l'occasion pour lui de comprendre la nécessité d'organiser, sous un régime comme le nôtre, l'éducation intellectuelle et morale du peuple. De là vint l'idée des conférences populaires. Cette idée s'accordait parfaitement avec les grandes lignes de sa philosophie. La raison doit organiser les sociétés humaines, comme elle organise la nature; elle doit mettre de l'ordre dans la cité comme dans l'individu; ce que la tempérance est dans l'individu, la Justice l'est dans l'Etat; il faut donc travailler à réaliser la justice dans les rapports des hommes entre eux. Elle consiste à assurer l'équilibre des droits, le droit, pour lui, n'étant pas une pure possibilité abstraite, mais le devoir pour la société de mettre chaque citoyen en état d'exercer ses facultés et de vivre humainement.

Il ne comptait pas plus sur la force des révolutions que sur celle des guerres pour le réaliser. Il n'apportait pas aux ouvriers une doctrine toute faite, comme le marxisme, qu'ils n'auraient eu qu'à appliquer par un coup de force: il attendait le progrès social de l'effort éclairé et convergent de tous. C'est pourquoi il voulait développer en chaque citoyen la réflexion personnelle, en faire des personnes, non des instruments. Il pensait avec Descartes que le progrès de l'esprit ne peut résulter que du libre développement de la pensée individuelle. Son rationalisme était libéral, non autoritaire, mais il étendait au domaine politique la méthode que le philosophe appliquait seulement à la recherche de la vérité, et il se montrait en cela le disciple de Rousseau et de Kant.

La forme républicaine lui apparaissait comme la seule forme rationnelle, par suite comme la forme définitive de gouvernement, mais il jugeait nécessaire, pour l'affermir solidement dans notre pays, pour échapper à tout danger de réaction, de le fonder sur la conscience réfléchie de tous. Il aimait à se dire conservateur autant qu'ennemi des réactionnaires; il entendait: conservateur des biens spirituels que nous devons à la tradition morale de l'humanité et auxquels elle ne pourrait renoncer sans se condamner à la barbarie et à la mort, mais c'est de la Révolution française que datait selon lui le véritable citoyen.

Les Universités populaires avaient pour mission de former le citoyen, « législateur et sujet, dans la république des volontés raisonnables et libres », et c'est parmi les professeurs de l'En-

seignement supérieur, et de l'Enseignement secondaire qu'il comptait recruter les serviteurs volontaires de cet idéal. Gabriel Séailles donna l'exemple que beaucoup de ses anciens élèves suivirent. Il aimait à venir présider les réunions organisées par eux, et constater la vitalité de son œuvre; il y voyait dessinés les premiers linéaments de cette société meilleure, où l'ordre serait réalisé dans la paix par l'accord de volontés éclairées.

**

Ainsi, Gabriel Séailles ne fut pas seulement un grand professeur d'enseignement supérieur, un remarquable éveillé d'idées, un avocat d'intelligences, il voulait être et fut un maître de l'enseignement populaire. Il aimait dans le peuple les mêmes qualités que chez ses étudiants, la simplicité, le naturel, la probité de la pensée. Il s'en faisait aimer par l'évidence de son désintéressement, sa générosité. Ce n'était pas un meneur. Il voulait éclairer, persuader, convaincre; il voulait être compris pour être suivi; aussi ne proposait-il aux ouvriers, comme sujets de réflexion, que des questions qui fussent à leur portée. Il méditait avec eux sur le travail, et sur les leçons qui s'en dégagent. S'il en avait été le maître, il eût convié les peuples à discuter de la même manière leurs intérêts, et à résoudre leurs conflits par les mêmes méthodes. On peut dire qu'il a passé sa vie à s'efforcer de réaliser sur notre planète, dans les individus et la société, ce règne de l'esprit que la nature réalise dans les lois qui régissent les choses, et le génie des artistes dans les images.

Il évoque d'une façon irrésistible, dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, le souvenir des sages antiques. Il continuait chez nous la tradition de Socrate, et des grands Stoïciens, Zénon, Marc-Aurèle. Il en avait la simplicité, la sincérité, la droiture; il y ajoutait une exquise bonté qu'on remarquait à peine en lui, tant elle lui était naturelle et en quelque sorte familière. Il a mérité l'éloge que les disciples de Zénon avaient fait graver sur la tombe du fondateur du Portique: « Sa vie fut d'accord avec sa philosophie. »

PIERRE TISSERAND,

Agrégé de l'Université.

Une générosité pleine d'élan

De notre collègue, M. Maxime LEROY :

C'est avec une peine véritable que j'apprends la mort de Gabriel Séailles: je sens tout ce que nous perdons en lui.

J'avais eu l'occasion, ces temps derniers, de me rencontrer avec lui, plus souvent, au dîner Proudhon. J'aimais à m'asseoir à côté de lui; et il m'accueillait avec une bonne et simple obligeance qui me touchait profondément.

Il représentait parmi nous le beau type des hommes de 48; mais en plus, il avait un peu d'ironie, ce qui ajoutait beaucoup d'intelligence à sa générosité sans en briser l'élan.

IV.- L'ÉDUCATEUR CIVIQUE

Par M. C. BOUGLÉ, professeur à la Sorbonne

J'ai entre les mains un petit livre relié, fatigué comme un bréviaire, qui a appartenu à Pierre Séailles : *Les affirmations de la conscience moderne*. Après la mort de son fils, avec qui j'avais voisiné, en Lorraine, Gabriel Séailles m'avait donné cet exemplaire « en souvenir de Pierre Séailles, lieutenant au 169^e d'Infanterie ».

Le père a rejoint le fils. Et maintenant, quand je reprends ce volume deux fois précieux, au-dessus des pages feuilletées je crois voir, dans la pénombre — comme en un tableau de ce Carrière qu'ils aimèrent tant l'un et l'autre — leurs deux figures pensives, rapprochées pour une sorte de communion intellectuelle et morale.

Qu'il avait raison, Pierre Séailles, de garder à ce livre sa prédilection de jeune démocrate ! Parmi l'œuvre si riche et si variée de notre maître et ami, c'est peut-être, pour beaucoup d'entre nous, le chef-d'œuvre. Dans ces conférences où l'on entend comme un écho de cette parole à la fois incisive et familière, mordante et souriante, on saisit le penseur aux prises avec la vie, et comme à mi-chemin entre la méditation et l'action. Et quand on a relu tant de fortes pages où sont commentées, avec une abondance d'arguments et une vigueur de formules incomparables, la foi laïque et l'espérance sociale, on se convainc que ce philosophe artiste demeure l'un des meilleurs éducateurs civiques que puisse rêver la cité d'aujourd'hui.

Et d'abord, louons le titre, à la fois modeste et hardi, et qui a comme un air de défi tranquille. Les affirmations de la conscience moderne : Séailles ne dit pas les « conclusions » ou les « démonstrations ». Il sait que, dans l'acte de poser un idéal, il y a quelque chose de plus que dans celui de constater une réalité. Il ne nous fait pas croire qu'il va, par $a + b$, à la manière des sciences mathématiques, ou par une expérience, à la manière des sciences physiques ou chimiques, prouver le droit ou le devoir. La raison, à ses yeux, déborde la science positive : il y a, dans l'esprit humain, une volonté d'ordre et d'organisation que la science sert à sa manière, qui est excellente, mais qu'elle ne peut satisfaire en tout et pour tout. Au moment d'agir, il faut être prêt, non pas seulement à décalquer, mais à réformer le réel ; il faut affirmer.

Seulement, il y a affirmation et affirmation. Il y a l'affirmation dogmatique, qui ne demande pas qu'on réfléchisse, ou même qui préfère qu'on

ne réfléchisse pas, et nous invite à accepter les yeux fermés une tradition séculaire, en dépit des changements que les siècles, autour d'elle, ont imposés au monde. Et il y a l'affirmation critique, qui tient compte de ces changements, des transformations de la vie sociale et, d'abord, des conquêtes de l'esprit scientifique : un idéal rationnel qui s'adapte à ce donné historique, voilà ce qu'une libre philosophie nous invite à rechercher, par un effort autonome d'organisation intérieure.

On devine que Séailles, armé de cette méthode, ne devait pas être précisément tendre pour la prétention des « bien pensants » à monopoliser la morale. Son fameux article : « Pourquoi les dogmes ne renaissent pas » — le pendant de celui de Jouffroy : « Comment les dogmes finissent » — est un réquisitoire terrible, d'autant plus lourd que les termes en sont plus mesurés.

Séailles ne prend jamais, vis-à-vis des croyances religieuses, l'attitude d'un polémiste irrespectueux. Il ne voudrait à aucun prix retourner les procédés de l'intolérance contre ceux qui en ont si longtemps usé. « Au nom de la Libre Pensée, s'écriait-il au Congrès de Genève, demandons qu'il n'y ait plus d'opinions suspectes ou privilégiées, qu'on puisse être athée sans être traité de scélérat, et croire en Dieu sans être traité d'imbécile ». Il disait encore : « On n'est vraiment affranchi d'une religion que quand on l'a comprise. » Il s'efforce donc de comprendre, en particulier, le christianisme : ce qui ne va pas sans sympathie. Et de fait, les pages où il rend justice à l'effort de Jésus, « ce génial poète de la poésie morale », sont parmi les plus belles « apologies » qu'on ait écrites.

Mais au nom de Jésus, qu'on veuille arrêter le soleil, arrêter le mouvement de la science et celui de la morale, voilà ce que Séailles ne peut supporter sans impatience. Le monde du Dante ne peut décidément plus être notre monde. Après que la science a passé, ni la nature ni l'histoire ne conservent la figure qu'elles avaient à l'heure où furent fixés les dogmes. Et pas plus que les conceptions théologiques, les vertus chrétiennes ne sauraient suffire aux exigences des sociétés en mal de progrès. « Le vrai chrétien n'est ni le héros ni le sage ; il est le saint, celui qui se retire, exténué en lui la nature, réduit ses besoins et ses penchants et meurt au monde ». Ce primat du salut individuel permet trop aisément la résignation à toutes les formes de l'injustice qui pé-

sent sur les épaules de la masse. Et c'est là, aux yeux de Séailles, le péché par excellence.

Le christianisme n'a pas réalisé la justice sociale, parce qu'il ne croit ni à sa possibilité, ni à sa valeur. — Notre morale est de moins en moins chrétienne, par cela même qu'elle est de plus en plus sociale.

Force nous est donc de mettre l'accent sur d'autres valeurs, et d'affirmer un idéal plus capable d'orienter l'action d'aujourd'hui, de préparer l'organisation de demain.

* * *

Mais cet idéal, la doctrine des Droits de l'Homme n'en a-t-elle pas fixé les traits avec une fermeté qui n'a pas été dépassée ? Que l'on repense seulement ses formules en fonction des réalités contemporaines, on s'apercevra que *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, bien loin d'être autant d'étoiles éteintes, peuvent encore guider longtemps la marche des sociétés modernes.

Le commentaire que Séailles donne de ces trois idées, tous les Ligueurs, devraient le relire : je ne connais pas de justification plus approfondie de la foi qui leur est commune.

Liberté ! il semble qu'il y ait dans ce mot une sonorité troublante, qu'il s'y mêle un rayon de soleil, un éclat de jeunesse, un parfum matinal, quelque chose de tout ce qui séduit et se fait aimer. On ne le prononce pas sans un frémissement ; il évoque je ne sais quelles images de statues aux grandes lignes, de multitude joyeuse et sereine dans un soleil de fête, de tout un peuple ondulant dans la bataille et faisant monter, dans les bruits confus de la mêlée, le rythme des Marseillaises héroïques.

Laissez-moi, Messieurs, me détournant de ces mirages, vous présenter la face austère de la Liberté. Etre libre, ce n'est pas s'abandonner à ses caprices, à ses violences, ce n'est pas se disperser dans la folie des désirs sans suite ; l'esclavage ne serait que plus sûr, étant intérieur. Etre libre, c'est vouloir l'être, c'est se créer soi-même, en faisant de ses actes l'expression d'une volonté continue, c'est édifier en soi cette personne morale, dont la possibilité seule nous fait inviolables. La Liberté, c'est le triomphe de la raison sur l'instinct, de l'ordre sur l'anarchie ; c'est l'affranchissement, la délivrance, la perpétuelle conquête de l'homme sur l'animal, qui recule, dompté.

L'Egalité, de même, n'est pas un fait ; elle est un idéal rationnel qu'on oppose aux faits.

Elle est un crédit, une confiance, elle est l'hypothèse fraternelle de l'humanité de tout homme ; elle ne nie pas seulement les privilèges ; elle nie les préjugés ; elle ne laisse en présence que des hommes qui se doivent un mutuel respect, parce que ni l'un, ni l'autre ne sait, sur son étiquette sociale, quel est celui qui a le droit de revendiquer la vraie supériorité.

Pour la Fraternité enfin, la fraternité républicaine, elle ne ressemble :

Ni à cette charité méprisante qui prétend se substituer à l'individu et le sauver malgré lui, ni à cette philanthropie cruelle qui aime la misère et craindrait, en la supprimant, d'enlever une vertu aux heureux de ce monde.

Consciente de la solidarité qui unit les membres d'une société, et qui fait que personne n'est tout à fait innocent des fléaux qui la désolent, elle ne prend son parti d'aucune misère et lutte méthodiquement contre les causes sociales du mal.

* * *

En menant cette sorte de confrontation entre la doctrine des Droits de l'Homme et les réalités sociales d'aujourd'hui, Séailles devait rencontrer sur son chemin ces idées « solidaristes » auxquelles la sociologie, de nos jours, a donné un nouvel élan. A cette tendance aussi il sait faire sa part, mais non sans limiter expressément les conséquences que d'aucuns pourraient en vouloir tirer.

Est-il vrai que la sociologie tende à résorber l'âme individuelle dans la conscience collective, ne voie dans la moralité que le résultat d'une contrainte tout extérieure, veuille faire vivre enfin, aux dépens des droits de l'homme, on ne sait quel superorganisme ? Il est permis d'en douter. Et sur ce point, il reste à dissiper bien des équivoques. Il est certain, en tout cas, que Séailles aurait été des moins disposés à contresigner pareilles conclusions.

Il sait tout ce que l'individu doit à la société et qu'il ne peut mener de vie supérieure, de vie vraiment humaine sans la conspiration des efforts, et la mise en valeur de traditions de toutes sortes. « Dans l'humble vague que dessine à la surface du temps notre existence éphémère », il sent « l'océan de vie qui la soulève ».

Est-ce à dire que le fait de la solidarité, à lui seul, constitue un devoir ? Et la moralité ne consisterait-elle qu'à se laisser contraindre, sans résistance et sans réflexion, par la toute-puissance de la coutume ? Séailles proteste, pour qui la moralité n'existe que s'il y a autonomie de la personne humaine, et libre choix de la raison.

Il n'y a de vie morale qu'au moment où, au lieu de saisir les faits, on les domine, où, en les acceptant comme des données, on leur impose un ordre intelligible.

Ce qui reste, c'est, d'abord, que le développement de la raison suppose la vie en société ; c'est aussi qu'en se développant, la raison modifie l'organisation de cette vie elle-même. Elle peut faire en sorte que les liens qui unissent les hommes ne soient plus des chaînes de fer ; non plus contrainte extérieure, mais collaboration consentie. Ainsi, à un ordre tout physique pourrait se substituer un ordre vraiment moral, parce que rationnel. A quelle condition ? A la condition que la justice règne, que Liberté, Egalité, Fraternité ne soient plus formules vides. La seule société qui mérite le respect de la raison, c'est la Cité des Hommes libres et égaux.

* * *

Où cette noble doctrine prend-elle ses sources ? Il faudrait les chercher sans doute dans des directions assez différentes. La morale de Séailles conserve un accent kantien lorsqu'elle met à la

racine de la loi sociale l'éminente dignité de la personne humaine. A d'autres moments, on voit Séailles tenté — comme le fut Victor Brochard, comme le fut Baptiste Jacob — de demander à la sagesse antique un antidote contre l'excès du dualisme chrétien : dans la formation de la conscience, comme dans celle de la cité, synthèses organisatrices d'éléments divers, il aime à reconnaître des œuvres d'harmonie supérieures : sous le citoyen, ici, l'artiste se retrouve.

Mais, dans l'œuvre de Séailles, éducateur civique, je crois apercevoir une autre influence : celle de Proudhon. A propos d'un livre que je lui avais envoyé, il m'avait écrit il y a une dizaine d'années sa sympathie pour Proudhon, « qu'un hasard a fait mon premier maître et dont je me suis nourri de dix-huit à vingt ans ». Nul doute que cette impression de jeunesse n'ait laissé dans l'esprit de Séailles des traces assez profondes. Il demeure bien son maître, celui qui se débat avec une si rude énergie contre tous les dogmatismes, aussi bien le communiste que le catholique, qui fait la guerre à la « morale du bon sujet et du bon pauvre », qui déclare être toujours l'homme de l'individualité avant tout, et qui, même lorsqu'il admet ce que le moral doit au social, assigne la valeur supérieure à la loi des contrats établis par des personnes égales.

Ajoutez que, chez Séailles comme chez Proudhon, le travail apparaît comme le critère même de la moralité, et encore que « l'idéal naît de l'action et trouve en elle sa preuve ». C'en est assez pour que nous puissions conclure que Séailles a contribué à maintenir, dans le civisme français, une large dose de proudhonisme.

Dreyfusard

De notre confrère M. PAUL-BONCOUR (Floréal, 29 septembre 1922) :

De cette minorité (dreyfusarde), qui devait l'emporter comme l'emportèrent toujours les minorités résolues, mues par une grande idée et qui agissent dans le sens de l'histoire de leur pays, Séailles fut en tête, le premier à la lutte, le premier aux coups. Comme tant d'autres, il était venu, du recueillement laborieux de son cabinet d'études, et derrière les verres du lorgnon, ses yeux candides, habitués à ne lire que les textes des philosophes, regardaient parfois avec une infinie tristesse la brute déchainée.

Mais il avait gardé la même confiance ingénue dans la force des idées et dans leur faculté de persuasion. Il respectait ses adversaires ; il les imaginait semblables à lui...

Il ne faut pas désespérer d'un pays, tant qu'il produit des hommes comme Séailles, purs intellectuels, pour qui l'Intelligence n'est pas la tour d'ivoire, mais le phare qui éclaire et qui dirige. Hélas ! comme la guerre en a diminué le nombre ! Les uns couchés sur les champs de bataille, les autres qui ont hurlé avec le chauvinisme déchainé par elle, et qui a tant déformé le visage traditionnel rayonnant d'un pays qui connut l'humanisme, l'encyclopédie et les grands appels romantiques à la fraternité des peuples de Vigny, de Lamartine, de Lamennais et d'Hugo.

Il revenait d'ailleurs avec joie à ses premières amours intellectuelles. La dernière brochure qu'il ait publiée — et qui paraît juste au moment où il meurt, — ce sont des extraits de Proudhon : un *Proudhon moraliste* (1). La dernière lettre qu'il m'ait écrite, c'était pour me proposer le plan d'une réédition à laquelle nous devions tous deux coopérer avec Guy-Grand : une réédition de la *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*..

Dans les extraits de Proudhon qu'il a publiés, Séailles n'a pas manqué de citer la page fameuse sur la mort paisible et courageuse du tonnelier, son père : « Fûtes-vous jamais, Monseigneur, témoin d'une belle mort ? » Au cousin dévot qui veut à toute force le reconforter, le père de Proudhon répond : « Je n'éprouve ni crainte, ni désir ; je meurs entouré de ce que j'aime ; j'ai mon paradis dans mon cœur. »

Cette page-là aussi aujourd'hui — hélas ! — fait penser à Séailles lui-même. On sait la fermeté de son attitude, la beauté de ses dernières paroles : « Travaillons, faisons-nous des âmes de bons ouvriers. » Paroles dignes du maître de sa jeunesse. Fin digne de sa vie tout entière. Cet artiste-citoyen a vraiment parachevé son chef-d'œuvre. Et, jusqu'au bout, il aura enseigné la démocratie, non seulement par la parole, mais par l'exemple.

C. BOUGLE,

Professeur à la Sorbonne,

Vice-Président de la Ligue.

(1) Chez Chiron, éditeur.

Séailles, lui, n'a point trahi, Dreyfusard vainqueur, il resta dreyfusard. Il le resta jusque dans les années que nous venons de vivre, et où nous vivons dans des « affaires » d'une bien autre envergure, où c'était toute la politique française qui était en cause, tant de dreyfusards passés à l'ennemi...

Quelle tristesse que les contingences de la vie publique, à si peu de jours de distance, aient obligé le fin lettré qu'est par hasard notre actuel ministre de l'Instruction publique, à discourir sur la tombe de M. Bonnat, et à garder le silence sur celle autrement profonde, où est descendu avec Gabriel Séailles, citoyen, philosophe et historiographe de vrais artistes, un peu des seules choses qui valaient la peine de vivre.

VIENT DE PARAITRE :

LE

CONGRÈS NATIONAL

DE 1922

Compte-rendu sténographique

Un fort volume de 472 pages : 6 francs

EN VENTE : 10, rue de l'Université, Paris (VII^e).

V. - LE LIGUEUR

Par M. Emile KAHN, agrégé de l'Université

Le 19 février 1898, au procès Zola, comme on finissait d'entendre les derniers témoins, M. Labori se dressa : « Ceci, dit-il, est la déclaration que m'a fait parvenir M. Gabriel Séailles, professeur de philosophie à la Sorbonne. » Et, de sa belle voix grave, par miracle apaisée, il lut ces phrases qui enflammèrent alors tant de jeunes cœurs et qu'on ne peut relire, après vingt-cinq ans, sans un frémissement :

« Pourquoi j'ai signé. »

Homme d'études, je ne puis apporter ici que le témoignage de ma conscience libre et sincère... On peut se condamner au silence, mais on ne peut s'empêcher de penser... Comment j'ai été amené à signer la protestation ? Le voici. Je venais de corriger une leçon de morale faite par un étudiant ; j'avais dit à ces jeunes gens ce que tous, j'en suis assuré, vous voulez qu'on leur dise : que la personne humaine est sacrée, que la justice est intangible, qu'elle ne peut être sacrifiée ni à la passion, ni à l'intérêt, de quelque nom qu'on les décore ; je leur avais dit que la justice n'est pas une servante qu'on somme quand on a besoin de ses services ; elle est la grande image qui doit planer au-dessus du conflit des passions et des intérêts parce que, seule, elle en peut être la pacificatrice. Je suis rentré dans mon cabinet, un étudiant m'a apporté une pétition, j'ai signé. Notre enseignement serait sans autorité si nous n'étions pas prêts à le confirmer par nos actes.

De ce jour, Séailles rompit avec la gloire officielle. Promis à tous les titres et à tous les profits, « pouvant, comme il l'a dit d'un autre, traverser la vie, chargé d'honneurs, comme le bœuf gras, jusqu'à la promenade suprême », il avait choisi la bataille. Dès lors, il a vécu pour la justice. Il lui a sacrifié son repos, son bien-être, et jusqu'aux délices de la vie studieuse et secrète. Philosophe, il a trouvé dans l'action l'achèvement de la spéculation, ou, pour mieux dire, la plus féconde des spéculations : « Pour comprendre le sens et la valeur de la vie, il ne faut pas se tenir en dehors d'elle, il faut y entrer vaillamment... Celui qui se fait le volontaire du droit, le soldat de la justice, celui-là trouve sa foi et son espérance dans son action même... A l'heure actuelle, les hommes vraiment religieux... ce ne sont pas ceux qui attendent la justice d'un Dieu tout-puissant, qui, par une étrange distraction, l'a oubliée, ce sont ceux qui travaillent à la faire ». C'est pour travailler à faire la justice qu'il est entré dans la Ligue et qu'il la servit avec amour.

Il était venu à la Ligue alors qu'elle se formait à peine. Du premier jour, il a siégé au Comité Central. Sans doute, sous les présidences de Trauieux et de Pressensé, il n'y paraissait guère.

Comme son grand ami Anatole France, il était de cœur avec ses collègues ; il leur donnait l'appui de son nom : sa modestie lui faisait croire que sa présence leur serait inutile. Il fallut qu'à la mort de Pressensé, M. Buisson le priât de le seconder. Alors il se fit, suivant son mot, le coadjuteur du président. Aucun d'entre nous ne fut plus assidu aux séances. Lui qui redoutait les grands auditoires, il s'astreignit à parler dans les Congrès et les réunions populaires. Il s'aperçut, à la fréquenter, que la Ligue, qui compte tant d'intelligences vives, de cœurs fermes, et, pour tout dire, de braves gens, était faite pour lui, comme lui pour elle.

Il lui donna son temps, son cœur, la richesse de son esprit et tout son art d'écrivain. C'est pour elle qu'il a composé ces chefs-d'œuvre, les brochures sur l'Alsace-Lorraine, sur la Pologne, sur les conditions d'une paix durable, sur les nationalités et sur la démocratie ; les manifestes et résolutions, qu'il acceptait de rédiger pour le Comité Central, d'une pensée si haute et si droite, dans une langue si pure, si souple et si nerveuse, avec un tel jaillissement de formules incisives, que la Ligue, depuis qu'il n'est plus, a comme perdu le don d'écrire.

Pour la défense de la justice

Au meeting de Bordeaux, le 28 février 1914, Séailles a défini la double action de la Ligue, juridique et politique.

L'action juridique, c'est la tâche modeste, silencieuse et souvent ignorée, « celle de protester contre tous les excès de pouvoir, contre tous les abus d'autorité, de dénoncer les injustices petites ou grandes et d'en exiger la réparation ». Il ne se contentait pas d'y participer du dehors, en témoin attentif et souvent émerveillé du labeur de nos services juridiques. L'injustice le révoltait comme une souffrance inutile. Elle n'indignait pas seulement sa raison, elle le blessait dans son imagination, dans sa sensibilité, dans cette pitié toujours frémissante sous sa verve narquoise.

Toute cause juste le trouvait prêt à la bataille. Il a été de ceux qui entrainèrent la Ligue dans l'affaire Caillaux. Je le vois encore, le soir où Moutet étalait devant nous le néant de l'accusation, les faux, les mensonges, les sales intrigues et les machinations scélérates. Penché vers celui qui parlait, caressant nerveusement sa barbe, son indignation éclatait en apostrophes familières. Il invectivait l'injustice, puis il la prenait corps-à-corps. Il ramassait en quelques phrases vigoureuses

les raisons d'intervenir, et c'était la Ligue qui parlait par lui : « La Ligue des Droits de l'Homme ne prend pas parti pour un individu, elle ne connaît pas plus M. Caillaux qu'elle ne connaissait le capitaine Dreyfus, elle prend parti pour le respect de la loi et pour la justice... La loi est sacrifiée aux haines de parti... »

C'est pour défendre la justice contre les haines de parti qu'il a paru en public pour la dernière fois. Il avait accepté de présider la conférence de Vandervelde sur le procès de Moscou. Il y fallait plus de courage que dans l'affaire Caillaux. Il est facile de tenir tête à la meute nationaliste, et de crier la vérité, sous les injures, aux masses qu'elle excite et qu'elle dupe. Il est dur de faire le procès d'un gouvernement haï de la réaction. Mais il est impossible de se taire quand l'innocence est menacée. « Nous sommes les amis du peuple russe, disait Séailles, nous avons protesté contre le blocus... nous avons protesté contre l'intervention dans les affaires intérieures de la Russie, ... mais nous sommes membres de la Ligue des Droits de l'Homme... Nous croyons à la dignité de la personne... Nous avons le droit, et je dirai le devoir de nous tourner vers le gouvernement des Soviets, ... nous avons le droit et le devoir de le supplier... de ne pas mêler la justice et la vengeance. On n'entre pas dans une société meilleure en sortant de l'humanité ».

Ainsi, la vie publique de Gabriel Séailles, de Dreyfus à Caillaux et aux Russes de Moscou, a été consacrée à la défense de la justice. Il l'a payé cruellement. L'injustice, pour se venger de lui, a frappé autour de lui. Elle a déchiré son cœur, elle ne l'a pas découragé. Il avait foi dans la victoire finale de la vérité. « La vérité a cela de divin, qu'elle ressuscite toujours le troisième jour. » C'est pourquoi il n'a pas eu de défaillances. Ses dernières paroles, avant de mourir : « Ne jamais trahir, ne jamais avoir peur... Ne faites pas de concessions » n'étaient pas de vains conseils, mais l'ordre impérieux de sa conscience, auquel, lui-même, il n'a jamais désobéi.

Pour l'Idéal républicain

L'autre tâche de la Ligue, son action politique, consiste à « rapprocher dans tous les domaines la réalité de l'idéal républicain... montrer comment cet idéal peut et doit servir de régulateur à la vie politique de la démocratie française ».

A cette tâche, pas un Ligueur, depuis 1914, n'a contribué plus que Séailles. Par la parole et surtout par la plume, il a été le grand éducateur de la démocratie française. Quelques mois après son entrée dans la vie active de la Ligue, la guerre éclatait. Des circonstances terribles posaient devant la conscience publique des problèmes nouveaux et formidables : le problème de la paix, celui des nationalités, l'organisation de la démocratie. « A la lumière des principes », Séailles sut les éclairer et les résoudre. Il semble qu'un bienfait des Dieux ait doté la Ligue, à l'heure critique de l'homme voulu.

La guerre, comme tous les Ligueurs, il l'avait vue venir. Il la présentait dans « la politique incohérente des grandes puissances », dans la folie des armements, dans les progrès de l'esprit belliqueux. Avec tout le parti démocratique, il s'efforçait de la conjurer par le rapprochement de la France et de l'Allemagne. Il combattait « la politique des Gribouilles, qui ne voyaient pas de meilleur moyen d'éviter la guerre que de la rendre inévitable ». Il mettait son patriotisme à tout faire pour empêcher le conflit. « Nous sommes prêts à tous les sacrifices pour sauvegarder l'intégrité du territoire et l'indépendance nationale, nous n'acceptons pas, si le jour venait jamais de l'épreuve, les paix honteuses ; mais nous refusons... de voir dans la guerre un décret divin, le plus bel exercice de l'intelligence et de la vertu ; nous la tenons pour détestable... Elle est un fait, mais elle est un mal, comme la peste, le cancer, la tuberculose ; l'accepter sans résistance, s'y résigner passivement, au lieu de travailler à la rendre plus rare et, au terme, à la faire disparaître, ce serait une trahison contre l'esprit, pour l'homme, la vraie lâcheté. »

**

La guerre venue, Séailles ne cessa pas de la détester. Mais il ne croyait pas qu'il nous appartint de l'arrêter avant la victoire. « Nous n'avons pas choisi la guerre, nous ne l'avons pas voulue, elle nous a été imposée. » Dès lors, « il ne restait qu'une alternative : vaincre ou mourir ». A la France envahie, Séailles rappelait la tradition révolutionnaire, fixée par la Convention en 1793 : « Le peuple français ne fait pas la paix avec un ennemi qui occupe une partie de son territoire ». Le devoir de résistance lui paraissait d'autant plus impérieux que l'Allemagne avait commencé la guerre par « un attentat au droit des gens », la violation de la Belgique ; qu'elle la faisait « avec une cruauté qui a révolté la conscience humaine » et que tant de crimes ne pouvaient rester impunis sans « une capitulation du droit devant la force ». Au nom de la Ligue, il prenait l'engagement de tenir : « Nous ne laisserons pas, par notre défaillance, succomber la justice ».

A ceux qui gémissaient devant le sang versé, il montrait le péril d'une paix prématurée : l'Allemagne prête à dominer le monde, les peuples maintenus dans l'oppression, la démocratie humiliée devant le militarisme justifié. « On ne choisit pas le devoir, et la guerre peut être une forme de combat pour la justice. »

C'est alors, dans l'épreuve où chaviraient tant d'esprits et de caractères, qu'apparut la fermeté de Séailles. Il était, dans la guerre, tel qu'il l'avait prédit : celui qui ne consent pas aux paix honteuses ; celui qui « aime la patrie avec respect, avec gravité, avec toute son âme », mais qui n'en fait pas « une matière à déclamation » ; qui « songe moins à la flatter qu'à la servir » et « la veut non seulement forte, mais juste ».

Il acceptait tous les sacrifices, mais seulement pour le droit et la liberté. Il dénonçait, dans l'abus de la force et l'esprit de conquête, un reniement

de la France. Il attendait le retour de l'Alsace-Lorraine comme une juste réparation : « L'Alsace-Lorraine redevient française, parce qu'elle n'a jamais cessé de l'être ». Mais il s'indignait à l'idée d'annexer des territoires allemands : « Nous ne consentons pas que notre appel à la justice n'ait été qu'une lâcheté de vaincu, l'humilité hypocrite du faible, qui attend en gémissant l'heure de commettre impunément l'attentat même dont il fut victime... Nous ne voulons pas d'une Europe nouvelle, où la France reprenne le rôle de l'Allemagne ».

Il refusait de se joindre au chœur des flatteurs de foules, de calomnier avec eux la grande Allemagne d'autrefois. Il méprisait ces philosophes d'Académie qui décriaient, après fortune faite, la marchandise qu'ils avaient débitée. « Elevé à l'école de l'Allemagne, écrivait-il en 1916, Ernest Renan ne s'abaisse pas à outrager les maîtres qui ont formé son esprit, dont il n'a pas cessé d'admirer le sérieux et la profondeur : Kant, Fichte, Herder, Goethe... Il ne confond pas les hautes spéculations de la pensée allemande avec le militarisme prussien, il garde le respect de lui-même et de la vérité. Philosophe, il a le courage de l'esprit qui a aussi sa lâcheté. » Toute démagogie l'écoeurait : celle qui légitimait la lassitude, et celle qui flattait la haine.

L'une et l'autre lui semblaient incompatibles avec l'esprit républicain, qui, dans la guerre même, ne poursuit que les moyens d'assurer la paix. « En demandant que la lutte soit poursuivie sans défaillances, ... nous ne prétendons pas éterniser les haines nationales et faire de la guerre l'argument suprême des peuples dans les différends qui s'élèvent entre eux » : nous cherchons une paix durable, et nous ne la trouverons que dans la justice.

Les conditions d'une paix durable

Pour que les peuples échappent enfin « à l'égorgeement périodique », il faut, dans le traité futur, réparer les injustices anciennes, éviter de nouvelles injustices et assurer le respect du droit par une organisation internationale.

Réparer les injustices anciennes, c'est affranchir les peuples asservis. « En faisant que chaque Etat réponde, autant que les circonstances le permettent, à la volonté commune des citoyens qui le composent... nous complétons les droits de l'homme par le droit des peuples. »

Eviter les injustices nouvelles, c'est appliquer strictement à l'Allemagne les règles du droit qu'elle a violé : libérer les peuples qu'elle opprime, exiger d'elle la réparation des dommages qu'elle a causés et des crimes qu'elle a commis. Mais « ne pas préparer, par un nouvel abus de la force, par de nouvelles violations du droit, les conflits inévitables de l'avenir » : point de démembrement, point de boycottage économique « qui, continuant la guerre dans la paix, ne ferait de la paix que l'attente d'une guerre nouvelle ».

Assurer le respect du droit, exiger « l'institution d'une juridiction internationale, qui soit autre

chose qu'un code sans autorité et une loi sans sanction ». La guerre « n'a chance de disparaître que le jour où les nations, au lieu de rester juxtaposées, s'organiseront, formeront une société supérieure, entre les membres de laquelle s'établiront des rapports juridiques ». A cette Société des Nations, il faut le pouvoir de maintenir la paix dans le droit : « la justice toute nue » reste « sans force contre la force ». La paix durable « suppose qu'au droit international répondent des sanctions qui en imposent le respect à ceux qui seraient tentés d'en violer les prescriptions ». Il faut « faire rentrer la guerre dans les crimes de droit commun, qui opposent à la tentative de les commettre la crainte plus forte du châtement ».

Ces conditions, les gouvernements ne les acceptent pas volontiers. Les peuples auraient tort de s'en remettre à ceux qui les dirigent, de compter sur les diplomates pour supprimer la diplomatie secrète et les intrigues de chancellerie. La paix durable dépend de nous, et de nous seuls : « N'attendons pas qu'elle soit donnée à notre indifférence et à notre inertie, n'oublions pas que la paix est comme la liberté, qu'il faut la mériter et la conquérir. »

Ainsi, le problème de la paix durable ne se résoudra ni par le renoncement à la lutte, ni par l'abandon à la force, ni même par des formules juridiques, mais par la discipline que nous nous imposerons. Il nous faut opter entre la pitié, qui désarme le droit, et la ténacité, qui en assurera le triomphe ; entre la haine, qui perpétue la violence, et la justice, qui l'abolira. La paix véritable, en dernière analyse, ne s'obtiendra que par la victoire de la raison sur le sentiment.

Le Droit des Nationalités

Ce Congrès de 1916, où Séailles définissait ainsi les conditions d'une paix durable, comptera dans l'histoire des idées et des institutions. Pour la première fois, dans la mêlée des peuples, il était affirmé que, de la guerre, devait « naître, par la violence des Alliés, un ordre international nouveau, fondé sur la justice », que le futur traité ne devrait « contenir aucun germe d'une guerre de revanche », que la paix devait être fondée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et garantie par la Société des Nations. Principes gros d'avenir, qu'avant le président Wilson, Gabriel Séailles a lancés dans le monde.

Dès lors s'imposait à la Ligue l'obligation d'aller plus avant, d'entrer dans le détail des réalités, d'étudier le mécanisme de la Société des Nations et l'application du droit des peuples. Deux hommes se partagèrent la tâche : Buisson devint l'apôtre de la Société des Nations, et Séailles le spécialiste des nationalités.

Le problème des nationalités, il s'y était attaqué dès 1916, dans ses brochures sur l'Alsace-Lorraine et la Pologne ; il l'avait résolu en se jouant dans la recherche des conditions d'une paix durable. Mais le Congrès de 1918 lui donna occasion d'y revenir, et d'en pousser l'étude à fond.

La réflexion et les circonstances de la guerre lui faisaient découvrir des difficultés, dont l'opinion,

qui aime les formules simples, ne s'apercevait point.

Le principe de nationalité n'est pas de ces idées « d'une évidence mathématique, dont il suffit de déduire logiquement les conséquences pour... trouver un remède à tous les maux », mais il « répond à deux conceptions contraires de la politique et de l'histoire, qui s'opposent comme le droit à la force ». Entre la doctrine mystique des Allemands, qui fonde l'unité politique sur la fatalité de la nature et de l'histoire, et soumet l'individu à la race ; et la doctrine française, rationaliste et révolutionnaire, qui part des principes de 1789, dignité de la personne humaine et souveraineté nationale, pour reconnaître aux peuples le droit de disposer d'eux-mêmes, il faut choisir. La Ligue opte pour la seconde, qui élève « au-dessus des fatalités naturelles et historiques, ... la justice et la liberté, la souveraineté du peuple, son droit à décider de ses propres destinées... » La Ligue soutient les peuples opprimés. Elle défend en eux, non leurs passions nationales, « mais quelque chose qui les dépasse, qui nous intéresse tous, la justice ».

D'autre part, le principe est d'une application délicate. « Quand, de l'abstraction, on redescend à la réalité, on découvre une fois de plus que la complexité des faits ne se plie pas aux cadres d'une logique inflexible. » Pour fonder la paix sur le droit, former des nations libres et les constituer en société, le principe de nationalité peut être un instrument utile. Il devient dangereux s'il décompose les Etats, divise les peuples et multiplie les occasions de conflit. « Il n'a de sens et de valeur que dans la mesure où, réparant les injustices outrageantes, libérant les opprimés, apaisant les désordres, il sert à rapprocher les peuples et à favoriser la constitution d'une Société des Nations. »

Des nationalités affranchies, nous exigeons donc le respect du droit d'autrui. L'oppression les y a mal préparées : elle les a contraintes, pour prendre et garder conscience d'elles-mêmes, au nationalisme, qui « fait les esprits étroits et les cœurs fermés ». Il serait vain de changer seulement « la race, le nom, la religion des opprimés », c'est l'oppression elle-même qu'il faut abolir « pour ne pas maintenir dans la paix les guerres sourdes qui, tôt ou tard, se changent en guerres déclarées ». Point de droit sans devoir : « Le droit d'un peuple à disposer de lui-même a pour contre-partie le devoir pour ce peuple de se prouver capable de se gouverner lui-même, d'assurer l'ordre dans la justice, en faisant vivre en paix les éléments divers dont il est composé. »

Toute la démonstration culmine au principe d'action, qui doit inspirer, non seulement la réorganisation de l'Europe, mais toute la politique, extérieure et intérieure, de la démocratie, et qui est comme la règle d'or de Séailles : « A la loi de la nature, lutte pour la vie, écrasement du faible par le fort, nous entendons substituer la loi de l'homme. »

Comme il avait illustré ces principes généraux par les exemples de l'Alsace-Lorraine et de la Pologne, il les applique désormais à tous les cas particuliers qu'offre l'histoire de notre temps, en Russie, en Autriche-Hongrie, dans les Balkans. Il affronte alors les difficultés qu'il avait prévues : « Il est facile de proclamer la libération des nationalités opprimées, d'écrire dans un protocole le nom d'un peuple et de lui conférer l'indépendance. Le papier supporte tout. Mais quand on vient au fait, quand, sur les lieux, on étudie la carte, on consulte la statistique, tout se brouille, et la tâche de faire la justice, comme toujours, apparaît formidable. »

A la recherche des principes, il avait mis toute la souplesse de sa méthode philosophique. Il étudie les cas particuliers avec la rigueur de l'historien. On pourrait presque dire que c'est l'étude historique de l'Alsace et de la Pologne qui l'a conduit à la découverte des principes. C'est à propos de l'Alsace qu'il avait posé, en une antithèse saisissante, la contradiction de la doctrine française, suivant laquelle « un peuple n'est pas une chose qui se transmet, se vend ou se vole », et de la doctrine allemande, « où la science n'est que l'hypocrisie de la force ».

C'est l'Alsace, malgré elle annexée, qui lui dictait la critique de l'annexion imposée :

Tous ceux qui, pour déguiser l'injustice et couvrir la violence d'un masque hypocrite, mettent en avant leur supériorité, dont ils sont seuls à ne pas douter, ce qui a pu être, ce qui n'est plus, une communauté d'existence plus ou moins longue dans le passé, des souvenirs oubliés, des sympathies éteintes, des influences abolies, sont les disciples des Treitschke, des Strauss, des Mommsen : ils peuvent parler en français, ils pensent en allemand.

C'est la Pologne, sa fille spirituelle, qui lui inspirait, sur les sentiments collectifs qui, malgré le partage et la dispersion, maintiennent l'unité nationale, ces formules-images :

Vaincue, meurtrie, elle est entrée dans la voie de la douleur ; parfois elle se retourne, fait face, l'arrose de son sang ; elle tombe, elle se relève et reprend sa marche, emportant sous ses longs voiles de deuil l'étincelle sacrée, qu'aucune tyrannie ne peut éteindre et qui peut tout rallumer, la sainte espérance... La douleur est un lien plus fort que la joie... Plus encore que par ce qu'il a fait pour lui-même, un peuple vit par ce qu'il a fait pour les autres. Il est bon pour un peuple d'avoir bien mérité de l'humanité. Même quand les événements contraires, quand ses erreurs et ses fautes brisent son unité, il n'est pas mort tout entier, il garde dans la mémoire des hommes une existence idéale qui peut reconstituer sa nationalité perdue.

C'est aux Polonais, les premiers, qu'avec une tendresse alarmée, il souhaitait de rester purs dans la puissance comme ils l'étaient dans le martyre : qu'ils « ne violent pas cyniquement dans les autres le droit qu'ils ont si longtemps revendiqué pour eux-mêmes ».

Ces études particulières, pleines de faits et d'idées, où la philosophie se mêle à l'histoire pour recomposer la vie elle-même, atteste, certes, la richesse d'un esprit propre à tous les travaux.

Mais la Ligue lui en avait donné l'occasion et l'habitude. Chez nous, où la raison pure illumine la mêlée politique, l'historien est obligé de remonter aux principes, le philosophe de plonger dans la complexité des événements. Supérieurs aux artisans du Temple, qui se distribuaient les tâches, nos grands Ligueurs sculptent en même temps le réel et l'idéal. Comme Séailles, après Francis de Pressensé, Buisson et Basch, Aulard et Seignobos en ont donné d'illustres preuves.

Pour la Paix

La Ligue n'est point une académie, qui se contente de spéculation : elle est faite pour agir. Il ne suffisait pas à Séailles de trouver des règles d'action. Il n'était pas de ceux qui chantent la beauté des combats, où les autres sont engagés. Il donnait l'exemple de l'action.

Ses travaux sur l'Alsace et la Pologne ont été des actes : en justifiant la libération des Alsaciens et des Polonais, il a contribué à les libérer. Avec eux, tous les peuples opprimés par les ennemis de l'Entente. Après eux, tous les peuples opprimés par l'Entente. Il a soutenu les efforts de l'Irlande, plaidé devant la conscience anglaise la cause de l'Égypte, porté à la Société des Nations les plaintes et l'appel de la Galicie orientale. « La Ligue des Droits de l'Homme est engagée à défendre le droit des peuples partout où il est menacé. La justice ne choisit pas. »

De même, il n'a pas cessé d'agir pour l'avènement de cette paix durable, qu'il avait définie en pleine guerre et que des traités décevants n'avaient pas établie. Il se réjouissait des revanches du droit, que la victoire avait permises : le retour de l'Alsace-Lorraine, la restauration de la Pologne, la restitution du Slesvig au Danemark, l'affranchissement des nationalités opprimées par l'Autriche-Hongrie. Il reconnaissait, dans l'ébauche de la Société des Nations, un premier effort « pour mettre fin à l'anarchie internationale et substituer l'arbitrage à la guerre ».

Mais il protestait contre les garanties insuffisantes que les traités donnaient aux peuples, contre les injustices nouvelles qu'ils consacraient. Il sentait la guerre toujours menaçante. Il comparait la paix précaire des traités à la paix attendue : « la guerre des peuples devait s'achever par la paix des peuples », la paix des gouvernements « n'ouvre pas une ère nouvelle ».

Cette déception, la plus lourde d'une époque pourtant fertile en amertumes, ne l'inclinait pas, comme tant d'autres, à la révolte ou au découragement. Il avait toujours professé que tous les biens s'acquerraient par l'effort. Les peuples, épuisés par la guerre, avaient mollement négligé d'affermir la paix, leur bien suprême. Il n'était que de reprendre l'effort.

De tout ce qu'il avait cru, de tout ce qu'il avait fait, Séailles ne regrettait rien. Il restait assuré que la victoire de l'Allemagne eût signifié le triomphe de la force et l'anéantissement de la démocratie. Mais, le péril écarté, la victoire n'était pas achevée : le militarisme, mal écrasé, cherchait sa

revanche dans le retour de l'Allemagne à la réaction, et la trouvait dans le succès de la réaction en France.

C'est pourquoi Séailles ne se lassait pas de dénoncer la malfeasance du Bloc national. Il s'indignait qu'après tant de maux, on osât excuser la guerre : « Quand des millions d'hommes sont morts, quand le deuil est dans tous les cœurs, quand la famine sévit, quand la banqueroute menace... nous ne permettrons pas qu'on insinue que la guerre a été un bienfait. »

Il flétrissait la politique d'aventures comme une folie criminelle :

Après quatre années d'une guerre effroyable, *écrivait-il à propos de l'expédition de Syrie*, lorsque le pays succombe sous les charges financières, après avoir dépensé des centaines de milliards et perdu deux millions de travailleurs, alors qu'il faut relever de leurs ruines dix départements dévastés, une telle expédition est un crime contre la nation.

Il redoutait pour la France, oublieuse d'elle-même, de ce qu'elle a fait pour l'humanité, de ce qu'elle doit à l'humanité, le sort de l'Allemagne impériale, telle qu'il l'avait montrée dans sa brochure sur l'Alsace-Lorraine :

Le temps n'était plus où les plus grands esprits, chez tous les peuples, se tournaient vers elle et lui demandaient l'aliment de leur vie spirituelle. En cessant d'être humaine, elle avait cessé de parler pour tous les hommes. Le monde ainsi se retirait d'elle. La crainte qu'elle inspirait atténuait l'expression de l'antipathie et de la haine qu'elle sentait peser sur elle. Elle s'étonnait et s'indignait de n'avoir pas trouvé dans la victoire la pleine sécurité qu'elle en attendait. Comme le mauvais riche, elle accusait la jalousie de voisins incapables et malveillants.

Dans les progrès de la réaction en Allemagne, il discernait les responsabilités françaises :

Nous n'avons pas désarmé les soldats du kaiser pour permettre aux hommes de l'ancien régime d'écraser la Révolution. Nous nous sommes faits les complices des pangermanistes. Nous avons renié la démocratie, nous avons élu une Chambre rétrograde. Dans toute l'Europe, contre notre tradition, nous avons apparu comme les champions et les gendarmes de la réaction.

Il croyait fermement que la liberté et la paix de l'Europe ne pouvaient être garanties que par l'union des démocrates de France et d'Allemagne, autour desquels viendraient se grouper les démocrates du monde entier. Il a pris une part éminente à l'accord de la Ligue française avec le *Bund Neues Vaterland* ; il déplorait que sa santé ne lui permit pas d'accompagner en Allemagne la délégation de la Ligue, comme nos amis allemands le demandaient. Il a pris une part plus grande encore à la création de la Ligue internationale.

Je ne trahirai aucun secret si je dis que, dans l'*Appel de la Fédération des Ligues des Droits de l'Homme*, on reconnaît à certains passages la nuance de sa pensée et le nombre de sa phrase :

Partout le nationalisme se dresse menaçant. Des gouvernements de réaction qui trouvent leurs interprètes

dans une presse vénales, excitent plus que jamais les peuples à se craindre et à se haïr. Nous restons sous la loi de la force.

L'expérience est faite. Il est vain d'attendre la paix des diplomates et des généraux, de ceux qui tirent de la guerre leurs privilèges et leur autorité. Les peuples auront la paix s'ils la veulent et s'ils la font.

L'habileté de ceux qui les mènent est de susciter en eux la défiance, la colère, la jalousie, toutes les passions qui, périodiquement, les font se ruer les uns sur les autres. *La guerre n'est possible que par la complicité de ses victimes.*

Un des derniers articles qu'il ait écrits, dans la *Dépêche de Toulouse*, reprend ce thème, à propos du Congrès de l'Internationale syndicale et des sociétés pacifistes, à Amsterdam :

L'Internationale ouvrière existe... Si elle coordonne son action, si elle passe le mot d'ordre à ses adhérents et si ce mot d'ordre est suivi, il dépend d'elle d'imposer la paix aux gouvernements, de supprimer la guerre sans phrases, rien qu'en refusant de s'en faire complice... Quel triomphe pour le pacifisme si demain les ouvriers de tous les pays, d'un commun accord, désertaient les usines de guerre et refusaient de consacrer leur travail à l'œuvre de mort. Parler est peu de chose, il faut commencer...

Ainsi, Séailles demeurait égal à lui-même. Mettant son espoir suprême dans la volonté des peuples, trop longtemps complices de leurs bourreaux, il les exhortait une dernière fois à l'action : « Il faut commencer... »

Pour la Démocratie

Si importante qu'ait été, pour Séailles et pour la Ligue, sa longue lutte contre la guerre, elle n'a pas absorbé toute sa pensée et son action. Un autre grand problème l'a occupé : l'organisation de la démocratie.

Dès 1917, il avait accepté d'écrire, pour le Congrès, un rapport sur la réforme démocratique de la Constitution. Il y critiquait les abus du régime parlementaire : la tyrannie des politiciens, secondée par le scrutin d'arrondissement ; le désordre administratif, effet du favoritisme ; les intrigues de personnes et l'instabilité ministérielle. Il proposait d'y remédier, non par un beau système abstrait — « l'expérience nous a appris la vanité de ces idéologies » —, mais empiriquement, à la mode anglaise, par l'introduction de réformes utiles : représentation proportionnelle, décentralisation administrative, séparation rigoureuse de l'exécutif et du législatif.

Au vrai, Séailles ne se faisait pas illusion sur la qualité de ces remèdes. Au Congrès, dans une allocution improvisée, familière et charmante, il avoua qu'il n'y tenait pas plus qu'à d'autres. Il souhaitait seulement qu'on étudiait la question, afin d'empêcher les abus, en se perpétuant, de discréditer le régime au profit du césarisme. Ce qu'il pensait, au fond, et qu'il n'a pu s'empêcher de laisser paraître, à la fin de son rapport, c'est qu'on réforme vainement les institutions : ce sont les hommes qu'il faut former. « Il n'y a pas de bonnes

lois sans bonnes mœurs. » L'égoïsme et la cupidité peuvent rendre les remèdes pires que le mal, et la proportionnelle, par exemple, plus néfaste que le scrutin d'arrondissement. C'est par l'éducation que les mœurs deviendront meilleures. La République est inachevée, tant que le citoyen ne sait pas « aimer la liberté jusqu'à la vouloir pour les autres comme pour soi-même », tant qu'il n'a pas acquis l'intelligence de l'intérêt commun et le goût de le servir. « Le bien public doit être dans la volonté de chacun pour être dans les actes de tous. »

Les suites de la guerre, les remous qu'elle a soulevés parmi les peuples, la tempête qui soufflait sur le continent, balayait les empires et donnait à l'Europe une face neuve, allaient mettre la question de la démocratie au premier rang des problèmes politiques.

En Russie, sur les ruines du tsarisme, une minorité audacieuse édifiait sa dictature et l'érigait en système. Maîtresse du pouvoir par un coup de main, elle fondait la société nouvelle sur la violence : insurrection, guerre civile, destruction brutale de toutes les institutions bourgeoises, soumission de l'individu à l'Etat et discipline de fer. Gouvernant par l'oppression, elle enseignait le mépris de la liberté et lançait l'anathème à la démocratie.

En France, l'abaissement de l'esprit public par la guerre, la division des républicains et l'iniquité d'un scrutin absurde livraient le pouvoir à la réaction. Le Bloc national, restaurant l'autorité au bénéfice du capital, sacrifiait les libertés ouvrières aux privilèges du patronat, la liberté d'opinion au respect imposé des doctrines établies, la liberté individuelle à la raison d'Etat et les conquêtes de l'esprit laïque à l'Eglise, suprême gardienne de l'ordre et de la propriété.

L'entreprise réactionnaire et l'entreprise communiste contestaient également les privilèges démocratiques : à la liberté elles substituaient l'obéissance, au régime du droit le régime de la force. Pour des fins opposées, elles donnaient ensemble contre la démocratie.

Assaillis de droite et de gauche, les démocrates n'avaient pas seulement à défendre en raison pure la solidité de leur doctrine, mais encore à prouver son efficacité pratique. Il y a des constructions si puissantes que le temps n'a pu mordre sur elles, mais la vie les a désertées. Il fallait démontrer que la démocratie reste une maison habitable pour les hommes d'aujourd'hui. C'est à quoi s'employa Séailles.

En plusieurs essais, dans la presse quotidienne et dans les *Cahiers*, il avait dénoncé les méfaits de la réaction et du bolchévisme. Il rappelait aux républicains leurs fautes et leur devoir : « C'est nous qui, le 16 novembre, avons trahi la démocratie. C'est nous qui, par nos querelles intestines, faisons le jeu de nos adversaires... Il est temps que les républicains, à quelque parti qu'ils appartiennent, s'unissent pour sauvegarder leur patrie commune ». Il s'élevait avec une égale vi-

gueur contre tous les partisans de la violence : « Nous sommes contre toutes les dictatures, contre la dictature des généraux et des militaires, contre la dictature anonyme de l'argent, contre la dictature du prolétariat, parce que nous sommes pour la justice et pour la liberté... » Il s'indignait de la stupidité du Bloc national, mais aussi de l'audace de cette minorité qui « s'attribue, en vertu de je ne sais quel droit divin, le privilège de commander et d'être obéie ». Il en flétrissait les cruautés : « Il faut un fanatisme d'inquisition pour faire monter à ces hauteurs le tas des souffrances humaines, sous le prétexte de faire entrer les hommes dans le paradis terrestre ». Au matérialisme économique des Soviets, il opposait le travaillisme proudhonien et le socialisme démocratique, que le génie de Jaurès avait rendu familier aux républicains français.

**

Au Congrès de 1921, chargé du rapport sur la démocratie en péril, il développa toute sa doctrine. Il écarta résolument la critique de droite et de gauche : « Nous ne voyons pas l'avenir dans le passé », répliquait-il aux réactionnaires ; aux communistes : « L'extrémisme, c'est la réaction... la justice ne peut sortir de la servitude ». Il refusait de confondre la démocratie avec la société présente : « Notre société... ne répond pas aux principes qu'elle invoque, elle rétablit sous des formes nouvelles les privilèges et les abus du passé, elle met la liberté dans les mots, la servitude dans les faits. La démocratie ne s'identifie pas avec la société capitaliste... » La démocratie, « c'est l'effort pour réaliser la justice dans les rapports sociaux ». La Révolution démocratique a commencé quand les bourgeois en 1789 ont aboli les privilèges politiques, elle doit s'achever par la disparition du privilège économique. « Nous voulons aller au delà de la démocratie qu'on appelle bourgeoise... Nous voulons la justice sociale, non contre, mais avec et par la démocratie. »

Il disait encore que la démocratie « n'est pas, elle se fait... Elle apporte un idéal à réaliser, l'idéal d'une société fondée sur le respect de la personne humaine, faite pour le permettre et le garantir. Quand elle déclare que les hommes sont libres, égaux, fraternels, elle n'entend pas qu'ils le sont, mais bien qu'ils doivent le devenir. »

La démocratie, c'est donc le progrès, mais le progrès par l'effort. « Je ne crois pas à l'Etat-Providence, à l'Etat sauveur, je ne crois pas qu'il y ait un mécanisme social qui puisse produire, par le seul jeu de ses rouages, le bonheur et la perfection. » La Révolution est en nous : « La justice n'est pas une loi de la nature : elle est la loi de l'homme ; elle est, comme la beauté, l'homme ajouté à la nature. Nous ne recevrons pas la justice, nous nous la donnerons à nous-mêmes. »

Ainsi, du problème de la démocratie comme du problème de la guerre, se dégageait, selon Séailles, l'obligation de vouloir, de comprendre et d'agir : « La vie est un risque..., un perpétuel appel à l'intelligence et à la volonté ». C'est le thème sur lequel il avait composé, au lendemain de

la guerre, la plus belle leçon de morale sociale : « Travaillons... Si nous voulons la justice, faisons-la... Vivre, c'est travailler ». C'est la même leçon que dictaient ses dernières paroles : « Ne vous lamentez pas, travaillez... », comme si, au moment de mourir, il confessait la foi et la loi de sa vie.

**

Telles furent les richesses de pensée et d'exemple que Gabriel Séailles prodigua à la Ligue des Droits de l'Homme. Au terme de cette étude, si imparfaite, si insuffisante, si inférieure à l'homme incomparable à qui elle est consacrée, on reste saisi du plus poignant regret. On aperçoit que la Ligue a perdu : celui qui était la Ligue elle-même.

Nous, ses collègues, ses élèves et ses amis, nous avons perdu le guide le plus sûr, celui qu'entre nous nous appelions : « notre Sagesse », l'âme la plus exquise, l'esprit le plus délicieux. A présent qu'il est de ces chères ombres qui font cortège aux vivants, les inspirent et les conseillent, nous portons en nous l'écho de sa parole ailée et familière, et le reflet de son sourire, illuminé de tendresse humaine.

A ceux qui l'ont moins bien connu, pour donner de lui l'idée qu'il en faut avoir, il n'est que ses propres paroles. Il s'est peint dans son discours à son cher Anatole France. Ce qu'il lui disait, on pouvait le dire à lui-même : « Toutes les formes de la vie vous émeuvent... Vous dénoncez la bêtise humaine, parce qu'elle est au principe de de la méchanceté... Toujours vous avez parlé pieusement de la souffrance humaine... Chez vous, comme chez vos grands ancêtres, l'intelligence, qui est sympathie, s'achève en générosité... Vous n'êtes pas juste milieu. Vous ne voulez pas déguiser les vieux abus sous des mots nouveaux, vous voulez les supprimer... Vous avez votre Dieu. Il s'appelle Justice et Vérité... Ce n'est pas un Dieu triomphant, c'est un Dieu militant. Vous lui avez fait vos sacrifices. Vous avez embrassé sa cause et lutté pour sa victoire ».

« Les armes, ajoutait-il, bientôt nous tomberont des mains, mais nous avons confiance que d'autres les ramasseront et continueront le bon combat... » Ses armes sont trop lourdes pour nos bras, qui fléchissent. Mais nul n'a le droit de s'asseoir au bord du chemin. C'est sa voix toujours vivante qui nous exhorte à repartir :

La Ligue des Droits de l'Homme est en deuil, *disait-il à la mort de Pressensé*, elle n'est pas découragée... Que tous ceux qui seraient tentés de s'arrêter, de se reposer, regardant autour d'eux : les puissances de mensonge et de mort sont plus que jamais menaçantes... Ne laissons pas mourir nos morts : donnons à notre ami l'immortalité que d'abord il eût voulue ; que sa pensée se retrouve dans notre pensée... et que par nous, par ceux mêmes qui ne le nommeront plus, se propage et se continue son action bienfaisante. Alors, sans manquer à la piété que nous devons à nos morts, nous pourrions dire fièrement avec Jaurès : « Notre allégresse se rit de la mort. Car la route est bordée de tombeaux, mais elle mène vers la justice. »

EMILE KAHN,

Membre du Comité Central.

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

QUELQUES ORDRES DU JOUR

Contre la révocation des maires

Le Comité Central :

Considérant que, dans l'état actuel de la législation, un maire peut être légalement révoqué en raison de son attitude politique ;

Considérant que M. Oudin, maire d'Issy-les-Moulineaux, a été révoqué pour avoir reproduit sur une affiche officielle le texte d'un vœu voté hors séance par le Conseil municipal ;

Considérant qu'à la vérité, M. Oudin a exprimé ses opinions sous une forme violente, mais que les expressions employées ne sont pas injurieuses ;

Proteste contre la révocation de M. Oudin, maire d'Issy-les-Moulineaux.

(2 janvier 1923.)

L'indépendance des communes

Le Comité Central :

Considérant que le maire, magistrat élu, ne devrait compte qu'à ses électeurs de ses opinions politiques ;

Considérant qu'en fait, il est à l'égard du pouvoir central un agent d'exécution ; qu'il peut être comme tel révoqué pour des actes de sa fonction ;

Considérant qu'il est indispensable d'obtenir, pour celui qui est chargé de l'administration d'une commune, une indépendance qu'il n'a pas et de conquérir pour les communes une réelle autonomie ;

Décide de préparer et de soumettre aux Pouvoirs publics un projet de loi qui arrache les communes à la tutelle du pouvoir central.

(2 janvier 1923.)

Pour les Zones franches

Le Comité Central :

Considérant que, le 22 avril 1860, l'annexion de la Savoie, qui s'était déjà librement donnée, en 1792, à la France, fut votée à une grande majorité ;

Que sur 130.899 suffrages émis, on compta 130.533 « oui » contre 235 « non » et 71 bulletins nuls ;

Que les électeurs du Chablais, du Faucigny et du Haut-Genevois, au nombre de 47.076, votèrent, conformément aux conditions du plébiscite organisé : « oui et zone » ;

Que le désir ainsi manifesté par les électeurs d'avoir des franchises spéciales en matière de douane, se justifiait par la situation économique des pays qu'ils habitaient et qui sont géographiquement rattachés à la ville de Genève ;

Que la France a jugé nécessaire d'en tenir compte et de leur accorder des privilèges particuliers à cet égard ;

Que le respect des situations acquises, le souci de la prospérité du pays et l'équité, commandent de tenir compte, à l'époque actuelle, comme en 1860, de la situation spéciale des zoniens ;

Que, du reste, un contrat ne peut être détruit que par l'accord des parties contractantes ;

Estime qu'il ne doit être porté atteinte au régime institué en 1860 que d'accord avec les intéressés.

(2 février 1922.)

ACTIVITÉ DES FÉDÉRATIONS

Bouches-du-Rhône.

14 janvier. — Congrès fédéral. Les congressistes adressent à M. Ferdinand Buisson, « une des plus belles figures de la démocratie républicaine », l'expression de leur reconnaissance et de leur fidèle dévouement ; associent à cet hommage M. Henri Guernut, secrétaire général et tous les membres du Comité Central. Ils invitent le Comité à veiller, avec un soin plus jaloux que jamais, à la défense des principes inscrits dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, à la sauvegarde des libertés républicaines et de la paix, menacée par les impérialismes mondiaux.

Le Congrès demande : 1° La convocation, par la Société des Nations, d'un Congrès international en vue de liquider les dettes de guerre, d'émettre un emprunt international, de stabiliser les changes et de mettre fin au régime de la paix armée ; 2° Le vote, par le Parlement français, d'une loi d'amnistie réhabilitant tous les condamnés de la justice militaire et, en particulier, André Marty ; 3° La défense de la République contre la réaction monarchiste, cléricale et nationaliste ; 3° L'abolition des classes sociales assurant à tous les citoyens l'égalité et le respect ; 4° L'égalité des enfants devant l'instruction ; 5° L'exploitation des richesses nationales au profit de la Nation ; 6° La réforme financière épargnant les consommateurs, les artisans et les ouvriers ; notamment la suppression de l'impôt sur les salaires inférieurs à 12.000 fr.

Drôme.

26 décembre. — La Fédération proteste contre le projet de la Commission de la Chambre, tendant à substituer des allocations remboursables aux bourses d'enseignement supérieur ; elle repousse le système des prêts d'honneur dans tous les ordres d'enseignement ; elle exprime le vœu que les bourses soient plus nombreuses et mieux dotées.

ACTIVITÉ DES SECTIONS

Aimargues (Gard).

6 janvier. — La Section félicite le Comité Central pour sa publication d'extraits du *Livre blanc allemand* sur le gaspillage en Rhénanie ; émet le vœu qu'une campagne soit entreprise pour faire cesser ces prodigalités scandaleuses.

14 janvier. — A la suite d'une causerie très documentée de M. Castang, les nombreux auditeurs protestent contre la détention de Marty et de ses camarades ; ils remercient le Comité Central pour son action en faveur d'une large amnistie.

Alais (Gard).

19 janvier. — La Section félicite M. F. Buisson pour son intervention en faveur de Cachin.

Anizy-le-Château (Aisne).

21 janvier. — La Section demande le vote à bref délai d'une loi d'amnistie intégrale ; le bénéfice de la grâce amnistiant en faveur de Marty ; la révision des sentences militaires et le châtiment des responsables des erreurs judiciaires.

Elle invite le Comité Central et les parlementaires républicains à redoubler leurs efforts en vue de défendre les institutions républicaines, d'obtenir le respect des lois laïques et la liberté, sans restriction, pour les fonctionnaires de l'État.

Aumagne (Charente-Inférieure).

10 décembre. — Le Comité de la Section proteste contre la mesure disciplinaire dont est l'objet M. Roques, inspecteur.

teur d'Académie : demande au Comité Central de défendre ce citoyen et l'école laïque.

Avalon (Yonne).

31 décembre. — Causerie de M. Boyard, président de la Section, sur la *Ligue et les évolutions communistes*. La Section, réunie en assemblée générale, proteste contre les atteintes à la liberté d'opinion et en particulier, contre la menace de déplacement dont est l'objet M. Lebossé, inspecteur d'Académie ; elle invite le Comité Central à prendre toutes mesures nécessaires pour défendre ce citoyen menacé.

Bar-sur-Aube (Aube).

Décembre. — La Section émet le vœu que les fonctionnaires confient à la Section de la Ligue la plus proche le soin de les défendre contre toute injustice. Elle proteste contre la politique de réaction du Bloc national et demande que les ligueurs, membres du Parlement, continuent à la Chambre l'œuvre commencée par M. Ferdinand Buisson.

Barjols (Var).

11 janvier. — La Section demande la révision de la loi de 1898 sur les accidents du travail et proteste énergiquement contre l'occupation de la Ruhr.

Belfort (Haut-Rhin).

17 décembre. — Conférence du général Sarraïl, membre du Comité Central, sur le *Proche-Orient*. Une collecte, au bénéfice du facteur Henriquet, réunit 130 francs.

20 janvier. — M. Uriot, directeur de l'École Normale, fait une conférence sur *Balzac*.

Behain (Aisne).

24 décembre. — La Section organise un Noël laïque où de nombreux jouets sont distribués. Le docteur Leleu y fait une très intéressante causerie sur l'*éducation de la femme*.

21 janvier. — La Section proteste contre la mise en disponibilité du préfet de l'Aisne ; demande la libération de Marty et de Goldsky, le maintien des lois laïques et l'union des républicains contre la réaction.

Châteauneuf (Charente).

20 janvier. — Conférence de M. Cellier, vice-président de la Section de Cognac, qui expose l'œuvre de la Ligue et commente les travaux du Congrès de Nantes.

Châtillon-sur-Chalaronne (Ain).

14 janvier. — Causerie de M. Dubois, président de la Section, sur la *situation en Russie*. L'assemblée exprime le vœu que les relations économiques et politiques soient relatives avec cette nation.

Clamart (Seine).

6 janvier. — La Section s'élève contre les procédés employés au cours de l'instruction du procès du capitaine Proust ; réclame des réparations pour la victime.

Eaubonne-Ermont (Seine-et-Oise).

25 janvier. — Conférence de M. Grandjeaux sur l'*Apprentissage de la Liberté*. La Section félicite le Comité Central pour son action persévérante en faveur des fonctionnaires mis au régime du bâillon ; proteste contre les poursuites dirigées contre Cachin et ses amis ; félicite M. F. Buisson pour sa courageuse attitude à la Chambre et, tout en reprochant l'assassinat politique, s'étonne de la faiblesse gouvernementale en face des menées fascistes.

Ferryville (Tunisie).

28 décembre. — La Section proteste contre les conseils de guerre ; demande : 1° la libération de Marty et de toutes les victimes de la justice militaire ; 2° la réforme de l'enseignement ; 3° la liberté d'opinion pour tous les fonctionnaires.

Forges (Charente-Inférieure).

14 janvier. — La Section proteste contre l'attitude des royalistes à La Rochelle, le 7 janvier, et demande au Gouvernement de sévir contre ces organisateurs de guerre civile et de guerre étrangère.

Gentilly-Kremlin-Bicêtre (Seine).

20 janvier. — La Section félicite M. Ferdinand Buisson pour son intervention à la Chambre en faveur de la liberté d'opinion ; elle proteste contre le projet de location du séminaire de Saint-Sulpice ; elle adresse sa sympathie au

professeur Aulfret et demande la liberté d'opinion pour tous les fonctionnaires.

Gueugnon (Saône-et-Loire).

14 janvier. — M. Klemczynski, délégué du Comité Central, fait une conférence très applaudie sur la *Republique en péril*. Nouvelles adhésions.

Hières-Porcieu (Isère).

21 décembre. — Conférence publique sous la présidence de M. Boulton, président de la Section, MM. Camille Michel et Bismontin, président de la Fédération, exposent les buts et l'action de la Ligue. De nouvelles adhésions sont enregistrées.

Hommes (Indre-et-Loire).

7 janvier. — La Section proteste : 1° contre le maintien d'un ambassadeur au Vatican ; 2° contre la réaffectation du séminaire Saint-Sulpice ; 3° contre les dépenses excessives motivées par l'occupation de la Rhénanie ; fêtré le cléricalisme de certains chefs militaires ou hauts fonctionnaires de l'Etat.

Ivry-la-Bataille (Eure).

20 janvier. — La Section s'associe à la protestation du Comité Central contre les atteintes à la liberté de pensée et de parole ; proteste contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs et contre la rentrée des congrégations ; demande la libération de Marty, des marins de la Mer Noire et de tous les détenus politiques.

Lamastre (Ardèche).

20 janvier. — La Section félicite M. F. Buisson pour son éloquente intervention à la tribune de la Chambre en faveur des libertés publiques ; proteste contre les atteintes portées à la liberté de la presse et à la liberté d'opinion.

Les Sablières (Var).

11 janvier. — MM. Barbaroux, secrétaire fédéral, et Lukacs, parlant sur l'action de la Ligue dans le Var. Nouvelles adhésions.

Lille (Nord).

14 janvier. — La Section demande : 1° que la question des réparations et des paiements à effectuer par l'Allemagne soit soumise à la Société des Nations ; 2° que soient appliquées les décisions du Congrès de La Haye ; proteste contre l'arrestation des militants communistes à l'occasion de l'occupation de la Ruhr.

Longwy (Meurthe-et-Moselle).

21 janvier. — La Section demande la liberté d'opinion pour tous les fonctionnaires ; l'école gratuite à tous les degrés, le maintien et l'application des lois de laïcité ; l'amnistie pour Marty et pour toutes les victimes de l'injustice ; l'égalité des citoyens devant l'impôt ; le maintien de la loi de 8 heures ; la reprise des relations commerciales avec tous les peuples ; la suppression de l'ambassade auprès du Vatican ; l'application des lois sur les associations et de la loi de séparation ; s'élève contre les arrestations arbitraires et demande le vote d'une loi réprimant ces abus ; proteste contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs, contre le refus d'accueillir les Italiens fuyant le fascisme ; signale que l'occupation de la Ruhr oblige les usines métallurgiques françaises à réduire leurs heures de travail ; félicite le Comité Central pour son action inlassable.

Marseille (Bouches-du-Rhône).

20 janvier. — La Section fêtré l'assassinat politique dont a été victime M. Plateau ; fêtré également les admirables campagnes poursuivies contre les républicains pacifistes ; réprovoie les actes de sabotage commis par les « Camelots du Roy » aux imprimeries de *l'Œuvre*, du *Populaire*, dans les bureaux de *l'Œuvre Nouvelle* ; fait appel à la raison des citoyens pour que les luttes politiques soient menées dans la dignité, la tolérance et le respect de la vie humaine.

Mende (Lozère).

7 janvier. — M. Texier fait, sur le *fascisme*, une conférence très goûtée.

Miramas (Bouches-du-Rhône).

21 décembre. — Après une conférence de M. Félix Gouin, avocat, conseiller général des Bouches-du-Rhône, sur la politique du Bloc National, les auditeurs approuvent les déclarations de l'orateur ; s'engagent à lutter pour l'amnistie intégrale, la libération immédiate de Marty et de toutes les victimes de la guerre, ainsi que pour le triomphe de la République.

Montendre (Charente-Inférieure).

6 janvier. — La Section demande au Comité Central de poursuivre ses efforts en vue d'obtenir la révision de l'affaire Chemin et Pillel, la réhabilitation des victimes et le châtiement des responsables.

Monnetier-Mornex (Haute-Savoie).

7 janvier. — M. Dejean, président, expose la situation présente. La Section proteste contre le rétablissement du délit d'opinion ; réclame, pour tous les fonctionnaires, la liberté syndicale et la liberté d'opinion ; proteste contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs ; émet le vœu que les emplois créés pendant la guerre soient supprimés par préférence ; demande : 1° le bénéfice de l'amnistie en faveur de Marty et de ses camarades, la révision du procès Goldsky ; 2° l'application de la loi sur les congrégations.

Montpellier (Hérault).

18 janvier. — La Section félicite son Bureau et son président, pour leur action contre les illégalités et pour leur propagande en faveur de l'idéal de la Ligue.

Montrichard (Loir-et-Cher).

14 janvier. — La Section proteste contre le maintien en prison des marins de la Mer Noire ; contre la suppression des postes d'instituteurs ; contre la rentrée des congrégations ; contre l'occupation de la Ruhr ; contre l'arrestation des militants communistes.

Mornac-sur-Seudre (Charente-Inférieure).

11 janvier. — La Section renouvelle sa confiance au Comité Central et, en particulier, à M. F. Buisson ; proteste : 1° contre la politique du Bloc National ; 2° contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs ; 3° contre les agissements de l'Action Française à La Rochelle ; invite les parlementaires ligueurs à combattre : 1° tout mode de scrutin non majoritaire ; 2° l'intrusion du clergé dans les écoles ; demande l'organisation d'une campagne en faveur de la S. D. N. et la révision des procès de tendances et des jugements des conseils de guerre.

Murviel-les-Béziers (Hérault).

28 décembre. — La Section réclame le maintien des lois scolaires et leur application intégrale ; proteste contre la suppression de certains postes d'instituteurs ; demande la liberté d'opinions pour les fonctionnaires, le maintien de la loi de 1904 sur les congrégations, l'amnistie pleine et entière.

Oran (Algérie).

Janvier. — La Section demande que le service militaire imposé aux indigènes soit égal en durée au service imposé aux Européens.

Orléans (Loiret).

20 janvier. — La Section s'associe à la protestation de M. Ferdinand Buisson contre la levée de l'immunité parlementaire du citoyen Cachin ; exprime au président de la Ligue son admiration et sa sympathie ; proteste contre toutes les violations de la liberté individuelle ; proteste également contre les procédés de mauvais aloi qu'emploient certaines agences de publicité.

Paris (II^e).

29 janvier. — La Section, après avoir entendu les conférences de MM. Lenoir et Salzedo, demande : 1° le rejet de l'augmentation de 20 0/0 sur les impôts ; 2° la pérennité des charges fiscales ; 3° des mesures en vue d'empêcher l'évasion des capitaux ; invite le Sénat à n'accorder le prêt d'honneur qu'aux étudiants fréquentant les écoles laïques ; demande au Comité Central d'obtenir un emplacement pour l'érection d'un monument à Emile Zola.

Paris (III^e).

11 janvier. — En collaboration avec les Sections et groupements républicains des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e et 11^e arrondissements, la Section organise un meeting pour la *Défense de l'enseignement laïque* ; MM. Parniévé, Aulard, E. Beshard, membres du Comité Central ; Robelin et Gagnepain prennent la parole. L'auditoire fait une ovation à M. Parniévé.

24 janvier. — Conférence de M. Herriot sur son voyage en Russie. MM. Aulard, membre du Comité Central, Couelle, Lenoir et de Moro-Giaterri, prennent aussi la parole. Très vi succès.

Paris (X^e).

8 janvier. — La Section, après avoir entendu la confé-

rence de M^r A. Cohen, demande : 1° La suppression de la juridiction militaire et la punition des chefs coupables de forfaiture ; 2° l'organisation d'un meeting de protestation contre l'occupation de la Ruhr.

Paris (XI^e, Saint-Ambroise).

27 décembre. — La Section réclame le bénéfice de la grâce amnistiant pour les marins de la Mer Noire ; demande : 1° que les ligueurs rédacteurs aux *Cahiers* ne soient plus rétribués ; 2° que soit étudié l'envoi des *Cahiers* à tous les ligueurs.

Paris (XVIII^e, Goutte d'Or, La Chapelle).

25 janvier. — La Section, réunie pour entendre M. Guernut, secrétaire général de la Ligue, félicite M. Buisson de son intervention en faveur des communistes arrêtés ; invite le Comité Central à mener une campagne contre la politique d'arbitraire du Bloc National ; réclame la libération des emprisonnés du « Complot », l'amnistie pour Marty et pour toutes les victimes des conseils de guerre.

Paris (XIX^e, Combat, Villette, Pont-de-Flandre).

22 janvier. — La Section proteste contre l'occupation de la Ruhr ; demande que les questions qui divisent les peuples soient soumises à l'arbitrage de la Société des Nations ; félicite M. F. Buisson pour son attitude énergique à la Chambre lors de la discussion sur la levée de l'immunité du citoyen Cachin ; proteste contre le projet d'augmentation des impôts ; réclame des économies, notamment sur le budget de la guerre, et la mise à contribution des classes possédantes ; s'élève contre les violations de la loi de séparation et contre la rentrée des congrégations.

Paris (XIX^e-XX^e).

20 janvier. — Les deux Sections félicitent M. Buisson de son intervention en faveur de Cachin ; demandent à nouveau l'application du projet de loi Clemenceau sur la liberté individuelle et l'intervention, dans ce sens, du Groupe parlementaire de la Ligue ; protestent contre l'attitude du commandant Coquelin du *Jules-Ferry*, violant le droit de ses hommes ; blâment le ministre Raiberti et l'amiral Exelmans d'avoir couvert cet officier coupable ; s'élèvent contre le projet augmentant de 20 0/0 les impôts actuels ; contre l'élévation projetée des tarifs de transports en commun ; émettent le vœu que soient supprimées les nombreuses cartes de parcours gratuits ; adressent à M. Victor Marguerite l'expression de leur sympathie ; demandent le retrait immédiat des troupes de la Ruhr ; s'indignent contre les récentes arrestations arbitraires ; réclament l'élargissement des militants incarcérés et invitent les citoyens des deux arrondissements à prendre part aux meetings organisés contre l'occupation de la Ruhr.

Pech-David (Haute-Garonne).

7 janvier. — La Section exprime à M. Ferdinand Buisson son respectueux dévouement ; elle proteste : 1° contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs ; 2° contre la tolérance dont bénéficient les congrégations enseignantes non autorisées ; 3° contre le maintien des amonitions militaires ; elle demande : 1° la suppression de la nomenclature ; 2° l'interdiction du vote par procuration au Parlement.

Puget (Var).

12 décembre. — La Section entend une intéressante conférence de M. Klemczynski, délégué à la propagande. Présidence de M. Paul Guet. Nombreux auditeurs ; nouvelles adhésions.

Puisseaux (Loiret).

Janvier. — Conférence publique sous la présidence de M. Gauchet, président de la Section. M. Guental, président de la Fédération, parle de la Ligue, éducatrice de la conscience civique. Dans l'ordre du jour adopté à l'unanimité, les auditeurs invitent les républicains à se grouper dans la Ligue « pour réaliser et défendre ardemment leur idéal de justice sociale et de progrès humain ». La conférence avait été précédée d'un banquet fraternel où prirent la parole MM. Gauchet, président ; Charles Roux et Dezarnaulds, députés et Paclat.

Rambervilliers (Vosges).

28 janvier. — La Section proteste : 1° contre les organisations royalistes armées qui mettent en danger la République et la sûreté des citoyens ; 2° contre la faiblesse des pouvoirs publics à l'égard de ces agitateurs ; 3° contre l'incurie gouvernementale en matière d'enseignement ; elle renouvelle sa confiance au Comité Central

et l'invite à persévérer dans sa lutte contre l'injustice, l'illegalité et l'intolérance.

Rambouillet (Seine-et-Oise).

22 janvier. — La Section, approuvant le principe de l'impôt sur le revenu, proteste contre l'application qui en est faite ; demande l'amélioration des impôts cédulaires votés par la Chambre et une meilleure répartition des charges fiscales.

Roanne (Loire).

19 janvier. — M. Klemczynski, délégué du Comité Central, fait une conférence très applaudie sur *La Ligue et les événements actuels*. La Section s'engage à soutenir la Ligue dans sa lutte pour la justice et le droit. Elle réclame à nouveau la révision des procès Caillaux, Goldsky, Landau et Malvy et l'amnistie pour Marty. Elle s'élève contre l'occupation de la Ruhr et s'associe à la protestation de M. Buisson contre les poursuites dont sont l'objet M. Cachin et les militants communistes.

Ruelle (Charente).

7 janvier. — La Section se fait représenter par une délégation aux obsèques du soldat François Fontanaud, l'une des victimes du drame de Flirey ; M. Goumain, secrétaire de la Section, y prend la parole ; il retrace, en termes émouvants, le pénible drame où furent voués à la mort quatre innocents et il proclame la foi de la Ligue dans leur prochaine réhabilitation et dans le triomphe du droit humain.

Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

20 décembre. — M. Klemczynski, délégué du Comité Central, fait devant 300 personnes une conférence très applaudie.

Janvier. — La Section salue respectueusement la mémoire de Gabriel Séailles et de Marcel Sembat ; demande la liberté d'opinion pour tous les fonctionnaires ; proteste contre la suppression de 1.600 postes d'instituteurs ; réclame : 1° l'instruction gratuite et obligatoire à tous les degrés ; 2° l'amnistie pour Marty et pour toutes les victimes des conseils de guerre.

Saint-Lô (Manche).

13 janvier. — La Section demande : 1° l'école gratuite et accessible à tous, selon les aptitudes ; 2° la stricte application de la loi sur la fréquentation scolaire ; émet le vœu que la Société des Nations soit le seul moyen d'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux.

Sainte-Marie-de-Ré (Charente-Inférieure).

21 janvier. — La Section proteste : 1° contre la conduite des agents provocateurs royalistes aux incidents de La Rochelle ; 2° contre les poursuites intentées aux communistes coupables seulement d'avoir manifesté leurs opinions politiques ; demande le retour à l'ancien scrutin d'arrondissement ; exprime le vœu que l'occupation de la Ruhr soit conduite de manière à sauvegarder nos intérêts sans nuire à notre renom de nation pacifique.

Saint-Paul-3-Châteaux (Drôme).

25 janvier. — La Section proteste : 1° contre l'occupation de la Ruhr ; 2° contre l'arrestation des communistes ; 3° contre les atteintes incessantes à la loi de séparation et, en particulier, contre la constitution d'un syndicat clérical.

Toucy (Yonne).

28 janvier. — La Section proteste contre les menaces dont plusieurs fonctionnaires ont été l'objet en raison de leurs opinions républicaines.

Trinité (Martinique).

10 décembre. — La Section demande la révision du procès Landau ; invite le Comité Central à intervenir dans l'affaire Manville.

Tulle (Corrèze).

13 janvier. — La Section demande au Comité Central de procéder à une enquête sur les poursuites intentées aux communistes.

Vailly-sur-Aisne (Aisne).

Janvier. — Conférence très applaudie de M. Doucedame, président de la Fédération, sur *l'œuvre de la Ligue depuis sa fondation*. Plus de 300 auditeurs.

Valence (Drôme).

19 janvier. — Le Comité de la Section approuve l'ordre du jour du Comité Central protestant contre l'arrestation des militants communistes.

LIVRES REÇUS

Alcan, 108, boulevard Saint-Germain :

L. BRUNSCHVICG : *L'expérience humaine et la causalité physique*, 30 fr.

A. BORGSTROM : *Le Mutualisme*, 6 fr.

H. BERGSON : *Durée et simultanéité*, 8 fr.

AUBRY : *Problèmes financiers d'après guerre*, 3 fr.

Berger-Levrault, 329, boulevard Saint-Germain :

ANDRÉ FRIBOURG : *Les semeurs de haine*, 9 fr. 75.

Bossard, 43, rue Madame :

Cahiers de l'Anti-France, n° 4.

Clarté, 16, rue Jacques-Callot :

Les initiateurs : Raymond Lefebvre, Vaillant-Couturier, Barbusse, 2 fr. 40.

Crès, 21, rue Hautefeuille :

CHESTERTON : *Petite histoire d'Angleterre*, 6 fr.

P. RIVES : *La Bataille Verte*, 7 fr.

Comtesse de Noailles.

Henry Bordeaux.

Colin, 103, boulevard Saint-Michel :

VIDAL DE LA BLACHE : *Principes de Géographie humaine*, 25 fr.

MARTUA : *L'Esthonie, les Esthoniens et la question esthonienne*, 5 fr.

Édition des Intérêts marocains, 1, rue Andrieux :

CÉSAR ANGEY : *La Renaissance de Tanger*, 3 fr.

Éditions de la « Sirène », 29, boulevard Malesherbes :

PIERRE ALBIN : *La vraie France*, 8 fr.

Édition Française illustrée, 21, rue Hautefeuille :

EDW. STILGBAUER : *Une femme à Berlin*, 5 fr.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Banque de France

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque de France s'est tenue le 25 janvier, sous la présidence de M. G. Robineau, gouverneur, qui a donné lecture, au nom du Conseil général, du compte rendu des opérations pour l'exercice 1922.

Les escomptes commerciaux sont en augmentation de 44 0/0, pour le nombre des effets, et de 10 0/0, pour leur valeur totale.

Le mouvement général des caisses a atteint 1.344 milliards, dont 1.148 milliards par virements de compte à compte.

Les avances à l'Etat ont été ramenées de 21.600 millions à 23.600 millions, en fin d'exercice, avant le versement au Trésor du solde disponible du compte d'amortissement, soit 803 millions.

Les versements à l'Etat à titre d'impôts généraux ou spéciaux et de redevances, se sont élevés à 89.170.000 francs.

Le dividende de l'exercice 1922 a été de 51.100.000 fr., soit 220 francs par action.

M. Charles Petit, ancien président du Tribunal de Commerce de Paris, a présenté, en son nom et au nom de ses collègues, le rapport des censeurs.

L'assemblée a reçu régents, MM. de Neufize et Davillier. Elle a reçu censeur, M. Camille Poulenc, industriel. Elle a élu régents, M. Jean Balsan, industriel, en remplacement de M. Alfred Loran, décédé, et M. Félix Berthelot, trésorier-payeur d'Alsace et de Lorraine, en remplacement de M. Guérin, trésorier-payeur général, admis à la retraite.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

CHÈQUES POSTAUX : C/C 21.325. PARIS

Le Gérant : Henri BEAUVOIS.



Imp. Centrale de la Bourse
117, Rue Reaumur
PARIS